

# LE PUY-SAINT-MARTINOIS

## NUMERO SPECIAL



30 ans du

Puy-Saint-Martinois

juin

**JANVIER 2025 / NUMERO 100**

### L'EDITORIAL DU MAIRE

Un numéro spécial que ce 100ème Puy-Saint-Martinois ! L'occasion pour nous de revenir sur 30 ans d'articles relatant les événements qui ont marqué la vie de notre commune.

Derrière chaque événement, il y a souvent des personnes engagées, qui ont su faire preuve parfois de clairvoyance, d'anticipation, ou tout simplement œuvrer pour l'amour de notre village.

Mon premier hommage ira donc vers Pierre Gérard CAILLY, Maire de 1995 à 2001, qui a été à l'initiative de ce bulletin municipal, et qui nous a quittés le 4 novembre dernier. Je ne vais pas vous refaire ici l'historique ou la chronologie des actions qu'il a pu mener lors de ces mandats municipaux, en tant qu'adjoint ou en tant que Maire, ou bien lors de ses engagements dans le milieu associatif. Son expertise et sa maîtrise des sujets lui ont permis de poser des bases solides à Puy-Saint-Martin d'aujourd'hui. Il avait l'ambition d'imaginer sur le long terme ce que

pouvaient être les meilleurs choix pour son territoire. Premier choix donc au lendemain des élections municipales de 1995 : la création de cette revue d'information municipale dont l'objectif est « d'informer mais aussi susciter réflexion et suggestions sur la vie et les projets du village ».

Un grand merci également à ses successeurs et à tous les « comités de rédaction » qui ont su faire perdurer ce journal, l'améliorer, l'ouvrir aux associations Puy-Saint-Martinoises.

La communication est un art subtil, surtout à une petite échelle municipale. Chercher à se faire comprendre est la moindre des choses, mais c'est une chose complexe ! Je crois que « le Puy-Saint-Martinois », dans sa forme, dans ses objectifs, dans sa simplicité, se rapproche au mieux du terme communiquer : c'est mettre en commun.

Vous trouverez dans ces pages le travail d'un comité de rédaction

élargi, qui s'est enrichi de l'expérience de quelques « sages » du village, pour aller chercher dans ces 100 numéros les sujets qui ont marqué ces 30 dernières années. Sujets parfois légers, anecdotiques, ou parfois bien plus sérieux.

Puy-Saint-Martin aujourd'hui n'est décidément plus le Puy-Saint-Martin d'il y a 30 ans, mais c'est toujours intéressant de constater que ce que nous avons aujourd'hui est souvent le fruit du travail ou de la réflexion de nos prédécesseurs !

Il s'en est passé des choses en 100 numéros, témoins du dynamisme de notre cher village et de ces Puy-Saint-Martinois qui ont parfois fait bouger les lignes. Continuer dans le bon sens, c'est aussi se retourner vers ce passé souvent instructif.



Anthony CELERIEN

# SOMMAIRE

## EDITO DU MAIRE

### La vie de Puy-Saint-Martin en 99 numéros .....3

Nos maires et leurs édits .....	3
Monsieur Pierre Gérard CAILLY de 1995 à 2001 .....	3
Monsieur Pierre BLONDET de 2001 à 2007.....	4
Madame Marie-Thérèse MAYOUD de 2007 à 2014 ..	5
Monsieur Michel GILES de 2014 à 2020.....	6
Monsieur Christophe MANZO de février 2021 à novembre 2021.....	7
Monsieur Anthony CELERIEN du 27 Mars 2022 à ce jour .....	8

### Quand Puy-Saint-Martin s'embellit..... 9

Le Remembrement .....	9
La déviation.....	9
Les rues et leurs noms .....	10
Le lavoir .....	10
CCVD et Montélimar Agglo, le fameux « cap à l'ouest » .....	11
La scène couverte (kiosque) .....	12
Eclairage public .....	12
Le Chastelas .....	12
« Le Puy-Saint-Martinois » et le projet éolien... Le sujet de la communication.....	13

### Quand Puy-Saint-Martin améliore la qualité de vie .....14

La vie scolaire .....	14
Le service infirmier .....	15
La Poste .....	15
La bibliothèque.....	16
La cabane à livres .....	16
Syndicat d'Initiatives, sentier de la boucle des Crêtes, Puy-Saint-Martin Initiatives PSMi .....	17
Le numérique .....	17
Les commerces.....	18
Cheminant par les Crêtes .....	19
Le four communal.....	19
Anecdote .....	19

### Quand Puy-Saint-Martin se mobilise ... 20

Le CCAS .....	20
Le Conseil Municipal des Jeunes .....	20
Journées citoyennes .....	21
Cafés citoyens .....	21

### Quand Puy-Saint-Martin se penche sur son histoire .....22

La libération de Puy-Saint-Martin .....	22
Puy-Saint-Martin, hier et aujourd'hui .....	22
Les loups.....	23
Adèle Clément.....	23
Le patois.....	24

### Quand Puy-Saint-Martin s'ouvre à la culture ..... 24

L'Ecole de Musique .....	24
Le théâtre .....	25

### Quand Puy-Saint-Martin s'anime .....25

AROMED.....	25
Tournage d'art sur bois .....	26
STAR ACADEMY 2003.....	26
Le festival Adèle Clément.....	27
Le Club de Foot.....	27
Le Club Cyclo (CCPSM).....	28
Le Tour de France .....	28

### Quand Puy-Saint-Martin honore ses personnalités d'hier et ses talents d'aujourd'hui .....28

Hommage à Mr Rozières .....	28
Hommage à Mr Rostaing.....	29
Ginette Lamande .....	29
Nos talents .....	29

### KALEIDOSCOPE .....31

### LES ELUS VOUS INFORMENT ..... 32

Projet éolien : rejet de la préfecture. ....	32
Réunion publique du 13 décembre .....	32

### INFORMATIONS GENERALES ..... 33

Le compostage individuel .....	33
Au revoir Bernadette ! et bonjour Ana ! .....	33
ETAT CIVIL .....	33

### PLEINS FEUX SUR LA VIE ASSOCIATIVE ..... 34

AAR : une page se tourne .....	34
Libertalia invente LiberT à l'Art .....	34
Formations à l'informatique à la Médiathèque .....	34

### INFOS PRATIQUES ..... 35

### AGENDA ..... 36

Directeur de Rédaction : Anthony Célérien

Comité de Rédaction : Barbara Breheret, Claude Costechareyre, Xavier Du Garreau, Céline Brachet

Contribution spéciale pour ce numéro : Irène Maurin, Denis Perrin, Jean-Michel Murer, Patric Cisterne, avec l'amicale participation de Max Lamande et Dédé Faure

Conception : Anne-Marie Cahart

Impression : Veziant (Crest)

## Nos maires et leurs édits

Par Xavier DUGARREAU

Vous trouverez dans ce numéro des extraits du premier édito de chaque Maire, en début de mandat, depuis juillet 1995.



### Monsieur Pierre Gérard CAILLY de 1995 à 2001

Avant tout, nous voulons rendre hommage pour son travail accompli à Mr Cailly maire en 1995.

Le début de ce mandat voit la naissance en juillet 1995 du « journal municipal d'information », « Le Puy-Saint-Martinois ».

Pour qui ? Pourquoi ? Cette revue paraîtra tous les trimestres et sera distribuée par le facteur. Son objectif, informer mais aussi susciter réflexion et suggestions sur la vie et les projets du village

Mr Pierre Gérard CAILLY est décédé le 4 novembre 2024.

# ❖ Le Puy-Saint-Martinois ❖

Numéro 1

Journal municipal d'information

Juillet 1995

## Editorial

**E**n ouvrant ce premier numéro du "Puy-Saint-Martinois", je voudrais d'abord remercier au nom des conseillers municipaux tous les électeurs qui ont participé au scrutin du 11 juin, et qui ont formulé leur choix dès le premier tour en nous faisant confiance.

Je voudrais également remercier tous ceux qui ont été candidats, et qui ont ainsi participé au libre jeu de la démocratie.

Il faut souligner l'ambiance globalement très positive qui a accompagné cette élection, ainsi que celle, le samedi 17 juin, du maire et des quatre adjoints : des débats très démocratiques ont eu lieu, des échanges ont été ainsi amorcés, sans affrontements excessifs et généralement avec des objectifs très constructifs. Cela n'a pas été le cas partout dans les communes drômoises.

## Le Puy-Saint-Martinois, votre nouveau journal

**L**a mise en place d'une revue d'information municipale était un engagement de tous les candidats à l'élection municipale. Voici donc "Le Puy-Saint-Martinois", qui paraîtra tous les trimestres, et sera distribué par le facteur dans chaque foyer de Puy-Saint-Martin.

Son objectif est bien sûr de vous informer, mais aussi de susciter réflexions et suggestions sur les projets importants pour notre commune.

Vous y trouverez chaque trimestre, un compte-rendu des principales questions évoquées en conseil municipal, un point sur les travaux des commissions, et des informations pratiques.

Nous accepterons volontiers vos propositions pour améliorer tant sa forme que son contenu.



Le comité de rédaction



## Monsieur Pierre BLONDET de 2001 à 2007

Une élection pleine de surprise car aucune liste ne présentait de candidat. Vous trouverez dans l'éditorial du maire un extrait de cet événement

# ◆ Le Puy-Saint-Martinois ◆

Numéro 23

Journal municipal d'information

Avril 2001

### L'éditorial du maire

Je ne reviendrai sur les conditions dans lesquelles se sont passées les dernières élections municipales que pour signaler deux points:

1°/ Pareil événement - pas de candidats - s'était déjà produit en 1953 à Puy St Martin, lorsque Mr André Rostaing fut élu maire de la commune. Il devenait alors un des plus jeunes maire de France. ( là s'arrête l'analogie avec cette année )

2°/ Cette situation ni prévue, ni choisie par nous entraîne des conséquences importantes dans nos vies professionnelles et privées. Nous ne nous déroberons bien sûr pas à nos devoirs d'élus mais personnellement, devant la lourdeur de la charge de maire, je préfère avertir tout de suite que je ne me sens pas obligé de participer à toutes les réunions, toutes les manifestations locales ou extérieures à la commune, (associatives ou autres ) même si parfois j'en ai le temps.

J'ajoute que si au cours du mandat se manifestent au sein du conseil des personnes susceptibles de me remplacer (il y en a de fort capables) je n'en serai pas fâché du tout. Six ans c'est très (trop) long, surtout quand ce n'était pas souhaité au départ.

### Le Puy-Saint-Martinois continue

En juillet 1995, l'ancienne équipe municipale publiait le premier numéro du "Puy-Saint-Martinois" qui vcus a régulièrement informé de la vie du village. Elle a tenu son pari pendant six ans. Bravo et merci à elle !

Conscients de l'intérêt que ce journal a suscité, nous allons continuer l'aventure et vous retrouverez votre "Puy-Saint-Martinois" tous les trois mois. Comme précédemment, ce journal est gratuit pour les habitants de la commune et distribué par le facteur. Pour les non résidents qui désirent renouveler leur abonnement ou s'abonner, reportez-vous au bulletin page 4.

Après ce premier numéro consacré plus spécialement à la mise en place de la nouvelle municipalité, rendez-vous fin juin pour une édition plus complète. Nous invitons les associations à nous faire parvenir leurs communications avant le 10 juin dernier délai.

*Le Comité de rédaction*



## Madame Marie-Thérèse MAYOUD de 2007 à 2014

Vous retrouverez l'éditorial qui regarde le monde vu de notre village en essayant de garder les pieds sur terre.

# Le Puy-St-Martinois

Numéro 50

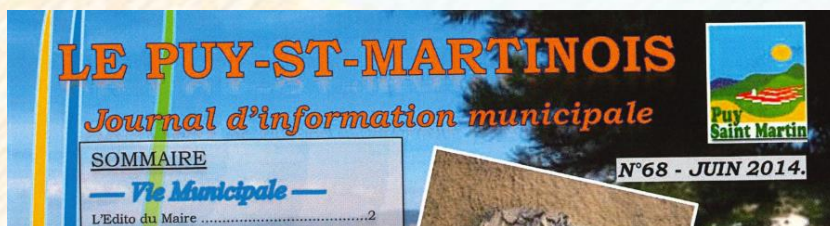
Juin 2008

## Edito du Maire

Le monde marche sur la tête mais il est conseillé de garder les pieds sur terre : « Paradoxe ! » diront certains, « simple question de souplesse ! » rétorqueront les autres ; tout est dans la nuance et l'appréciation personnelle ; des exemples ? à l'ouverture de votre quotidien, vous apprenez qu'en Chine, les autorités sont écartelées entre d'une part, l'organisation d'un soutien psychologique aux pandas –espèce protégée- qui suite au traumatisme subi après le tremblement de terre ne s'alimenteraient plus, l'évacuation possible de plusieurs milliers de personnes menacées par la rupture des barrages de retenue des eaux et enfin les derniers préparatifs des prochains J. O. ! Plus près certains pays parmi les plus pauvres sont en proie à des émeutes de populations angoissées par la hausse vertigineuse des céréales et la hantise de possibles famines, alors qu'ailleurs la grogne engendrée par l'envolée du prix des carburants se traduit par une consommation supérieure et une perte de temps inutiles, liées aux embouteillages et diverses opérations « escargots » orchestrées à l'échelle européenne ! Pourtant le pétrole est une matière première promise à disparition et l'utilisation de la voiture (notamment) est tout sauf raisonnable ! voiture ne correspondant même plus à un élément de standing ! transport effectué (alentour) par voie ferrée ou fluviale !



## Monsieur Michel GILES de 2014 à 2020



### Cap à l'Ouest. Le changement d'intercommunalité c'est maintenant!

Je n'y pensais pas en me rasant, et je ne me rase pas en y pensant! La vie municipale est dense mais passionnante. Ces trois premiers mois ont été prenants : la découverte des dossiers, l'organisation du travail en équipe, les apprentissages, les rencontres. Ils nous ont apporté leur lot de satisfactions : un passage de relais républicain et serein, le changement d'intercommunalité qui est sur le point d'aboutir, une équipe municipale dynamique et motivée, des employés communaux professionnels et consciencieux, ...

Monsieur Michel GILES est décédé au début de son 2<sup>ème</sup> mandat le 6 février 2021.



### Hommage à Michel GILES

GILES

Michel GILES a « levé la dernière séance » : il nous a quittés



Cub, tu as rendu les armes, mais ton souvenir restera longtemps gravé dans l'histoire de Puy-Saint-Martin.

Nous te remercions pour ton engagement, ta persévérance, ton humanisme, ta générosité et ta bienveillance.

Et comme nous l'a rappelé son épouse lors de cet hommage

« **Le vrai du vrai n'est pas d'aller vite,  
mais de savoir par où passer** »

Un adage qui a caractérisé ses actions





## Monsieur Christophe MANZO de février 2021 à novembre 2021

Dans une période complexe où le village tournait au ralenti en raison du contexte sanitaire, vous retrouverez un extrait de l'éditorial de Christophe Manzo dans lequel il évoque le décès de Michel Giles et le passage à l'agglomération de Montélimar.

Son mandat sera écourté pour des raisons professionnelles en

novembre 2021. Le conseil municipal démissionnera collectivement et Madame la Préfète de l'époque, Elodie Degiovanni, refusera cette démission et nommera Michel Thivole maire et son adjointe Irène Maurin de janvier à mars 2022.



Puy-  
Saint-  
Martin  
En Drôme Provençale



Bonjour à toutes et tous,

C'est avec beaucoup d'émotion que j'écris les quelques lignes de mon premier Éditorial du Journal Municipal.

Je remercie l'équipe municipale ainsi que tous les Puy-Saint-Martinois(es) pour la confiance que vous m'accordez.

Ce samedi 6 février 2021 sera gravé à jamais dans ma mémoire puisque c'est la date à laquelle est parti notre Maire, Michel, et la date de ma prise de fonction.

Cette succession s'est faite dans un contexte très particulier. Émotionnellement d'abord parce qu'elle s'est effectuée hélas trop tôt. Ensuite parce que nous prenons encore de plein fouet cette crise sanitaire, que la vie du village tourne au ralenti et qu'il est difficile d'organiser la vie démocratique citoyenne dans ce contexte. Enfin parce que nous venons d'intégrer Montélimar Agglo et que nous devons maintenant tout coordonner afin d'assurer la continuité des services.

Puy-Saint-Martinoises, Puy-Saint-Martinois,

C'est avec de sincères regrets que je me vois dans l'obligation de vous informer de ma décision de démissionner de mon poste de Maire ainsi que du Conseil Municipal.

Étant en activité professionnelle et itinérant en semaine, je ne parviens plus aujourd'hui à concilier pleinement mon mandat de Maire avec ma vie professionnelle.

C'est un choix difficile, mais assumé, mûrement réfléchi et pris avec raison.

u Maire

## Monsieur Anthony CELERIEN

du 27 Mars 2022 à ce jour

Un éditorial où la vie associative et une vie démocratique citoyenne commence à renaître après cette crise sanitaire. Comme un renouveau !



### L'EDITORIAL DU MAIRE

Anthony CELERIEN

C'est un grand plaisir de vous présenter ce nouveau numéro du Puy-Saint-Martinois, premier du mandat. Pour l'occasion, notre journal d'information évolue et cette nouvelle mouture s'enrichit encore en mettant en avant le milieu associatif et les talents de notre commune. Les informations municipales y sont développées en ayant l'objectif de maintenir une communication claire et concise sur les sujets communaux. La nouvelle équipe élue le 27 mars dernier vous est présentée dans les pages suivantes, avec une organisation permettant de mener à bien les projets ambitieux que nous nous sommes donnés. C'est avec engagement que nous saurons répondre à vos attentes et que nous travaillerons pour mener à bien le mandat que vous nous avez donné. Les élus restent à votre disposition à travers notamment les adresses mail municipales.

Plusieurs orientations sont en train d'être mises en place afin de recréer cette communication primordiale entre citoyens et élus : cafés citoyens, réunions publiques, ainsi que les fameux « municipi-pots » devenus traditionnels ! Je tiens également à exprimer la fierté qui m'anime de succéder à Michel GILES et Christophe MANZO, mes deux prédécesseurs que je remercie respectueusement.

La période estivale approchant marquera le retour à la « vie normale » après ces 2 années de crise sanitaire. Gardons tous les bons réflexes maintenant acquis pour se préserver de cette pandémie encore présente. Profitons donc des festivités proposées tout au long de l'été, fruit de ce tissu associatif dynamique, et réjouissons-nous entre autre du retour de la vogue le premier week-end de septembre !

Les beaux jours sont là, bel été à toutes et à tous.

Dans les pages qui suivent, le choix des articles et des sujets retenus s'est fait de manière subjective, au gré des perceptions et centres d'intérêts des membres du comités de rédaction.



## Quand Puy-Saint-Martin s'embellit

### Le Remembrement

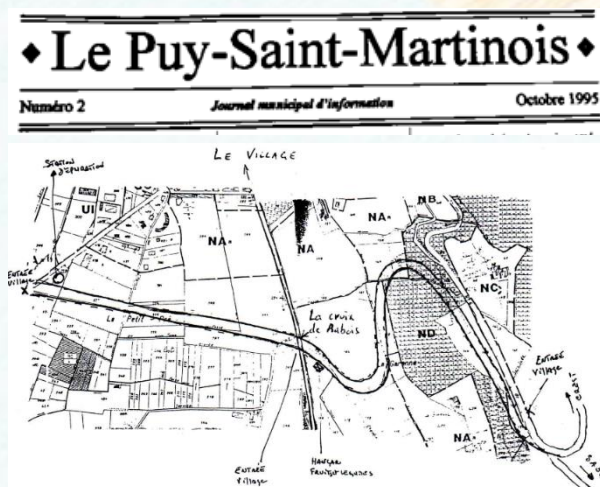
Par Denis PERRIN

Le 31 Août 1995 le conseil municipal vote le principe du remembrement à Puy-Saint-Martin. Une commission communale d'aménagement foncier (CCAF) est mise en place pour piloter l'opération jusqu'à l'exécution des travaux connexes (**n°2 octobre 1995**). Un point est fait concernant l'aménagement foncier ainsi que l'étude préalable d'impact dite « état initial de l'environnement » (**n°8 Avril 1997**).

Une pré-étude est présentée au conseil municipal concernant la zone agricole (680 hectares) et précise les caractéristiques de l'agriculture Puy-Saint-Martinoise (**n°10 Octobre 1997**). Les membres de la CCAF sont nommés dans les différents collèges (**n°11 Janvier 1998**). Suite à l'enquête publique, c'est une surface de 450 hectares de terrains agricoles qui a été retenue (zone de plaine) (**n°16 Avril 1999**). Les travaux connexes vont commencer en 2006 (**n°41 octobre 2005**). Présentation du schéma du déroulement de la fin des opérations jusqu'à l'arrêté préfectoral ratifiant la clôture du remembrement et la validation des plans définitifs (**n°43 Avril 2006**). 12 années auront été nécessaires à la réalisation de cette vaste opération qui aura fortement modifiée le paysage communal.

### La déviation

Par Claude COSTECHAREYRE



C'est dans le numéro 2 du Puy-Saint-Martinois d'octobre 1995 qu'est évoquée pour la première fois la question de la déviation.

C'est une longue histoire, tant attendue par les habitants du village, pour en finir avec une route départementale qui coupait le village en deux et qui bientôt prendra la forme d'une traverse de village. On trouve même un premier tracé dans le numéro 4 d'avril 1996. Trois projets seront proposés, mais il est intéressant de noter, toujours selon ce Puy-Saint-Martinois que les démarches *entreprises* « ne sont en aucun cas destinées à accélérer le projet de la déviation que la municipalité ne considère pas comme urgent »

**A suivre...** Il faut attendre le numéro 35 d'avril 2004, pour que la question soit de nouveau à l'ordre du jour, par un courrier du Conseil général, adressé à Puy-Saint-Martin et à Cléon d'Andran, informant d'un démarrage possible des travaux en 2007.

Ce que vous ne savez pas, c'est que son tracé a été fortement influencé par une libellule ? Connaissez-vous **l'Agrion de Mercure**, une espèce de libellule qui se développe dans les milieux d'eau douce, courante, claire et bien oxygénée ? une espèce protégée. Eh bien, c'est à elle que l'on doit, en partie, le tracé de la déviation de Puy-Saint-Martin.



#### Souriez ! Vous êtes déviés



Il faudra en réalité attendre le 15 septembre 2017 pour qu'Elus, habitants et enfants des écoles, assistent au premier coup de « pelle mécanique » et ce n'est que le 5

avril 2019 que « notre déviation sera inaugurée par la Présidente du Conseil Départementale, en présence de nombreuses personnalités

#### La déviation :

On en a rêvé, la Drôme l'a fait



## Les rues et leurs noms

Par Claude COSTECHAREYRE

N° 17 - juillet 1999

Le Puy-Saint-Martinois

### Noms des rues et des places

Il y a quelques années, Hubert Rozières et son Conseil Municipal ont eu la bonne idée de baptiser les rues et places de notre beau village en apposant des plaques et des numéros. Certains noms d'endroits – Champ de Mars, Rue des Rédis, Grande Rue, etc... – existaient déjà depuis longtemps. D'autres ont été créés à cette occasion. C'est Hubert Arnaud qui fut plus particulièrement chargé de cette tâche. Si certains noms sont simples à comprendre – Place de la Poste, Place de l'église, etc... – d'autres méritent quelques explications qu'Hubert a bien voulu nous donner.



Ainsi la **rue du Bourg**, c'est l'ancienne route principal qui passait au milieu du village, plus en hauteur car le bas du village, début de la plaine, était insalubre à cause des marais

La **rue Bellevue** s'explique naturellement à cause du panorama qu'elle offre encore ;

La **montée des Genêts** parce que la plante est abondante en cet endroit ;

Le **chemin du moulin d'Aure**, car il y avait autrefois un moulin ;

La **rue Fangerac** était à l'origine un chemin desservant le quartier Fangerac, marécageux, donc « fangeux »

Et plus tard,

« Les plaques des rue et chemin, ainsi que les numéros des habitations sont

### Le Puy-St-Martinois

Numéro 61

février 2012

commandés : le succès est tel dans le département que les fournisseurs ont du mal à respecter les délais de livraison. Espérons qu'au printemps, nous assisterons à « la plantation des premiers poteaux (avec

panneaux). Et pour rattraper le retard et mener l'affaire rondement : Pourquoi pas une journée citoyenne « Nomination/numérotation » au calendrier de 2012 ? (Extrait de l'Edito du Maire)

### Le Puy-St-Martinois

Numéro 61

février 2012

Numérotation des rues

La pose des panneaux de rues est terminée, celle des numéros a commencé dans la 3eme semaine de juin et prendra un peu de temps car le numéro sera fixé par 2 vis à proximité de la boîte à lettres située en bordure de la voie

publique. La pose des numéros est une obligation, les propriétaires effectueront eux même la pose.... A noter que toute l'opération a été effectuée par l'équipe municipale et les employés municipaux. (Actualité Municipale)

## Le lavoir

Par Denis PERRIN

En août 2007 la municipalité avait pour projet le déplacement éventuel du lavoir (**n°49 Octobre 2007**). Après concertation avec la population, il a été convenu de restaurer le lavoir communal à son emplacement du Champ de Mars. Depuis 1864 le lavoir représentait la vie d'un village rural. Des évolutions architecturales ont été réalisées en 1909, 1950, 2007.



En 2010/2011, l'association « **Archives et Patrimoine** » en accord avec la mairie, finalise un projet de restauration et recherche les financements nécessaires aux futurs travaux. Le chantier sera engagé courant 2012 (**n°62 Juin 2012**). C'est le 12 septembre 2012 que sera inauguré le lavoir

avec son toit à 2 pentes et son bassin en pierre. A cette occasion, un panneau a été réalisé pour expliquer l'alimentation en eau du lavoir depuis les captages du ravin de

Saint Jean (**n°63 Octobre 2012**). Le site du lavoir est enfin redevenu un endroit agréable, lieu de convivialité et d'échanges.



# CCVD et Montélimar Agglo, le fameux « cap à l'ouest »

Par Xavier DUGARREAU

C'est sous le mandat de Michel GILES que ce changement s'est concrétisé avec des prémices engagés sous le mandat de Marie-Thérèse MAYOUD.

## La décision du Conseil constitutionnel du 20 juin

La loi de Réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 autorisait les communautés de communes à déroger au principe de représentation proportionnelle à la population pour la répartition des sièges de conseillers communautaires.

La plupart des communautés de communes ont ainsi choisi de diminuer le nombre de délégués des villes centres au profit des communes rurales.

Le Conseil constitutionnel, dans une décision du 20 juin 2014, a censuré cette disposition en obligeant les communautés de communes à revenir à une représentation proportionnelle à la population des communes.

Toutefois, pour éviter des conséquences immédiates excessives, le Conseil constitutionnel a précisé que l'application de cette décision serait de droit aux prochaines élections municipales (en 2020), ou en cas de recours contentieux, ou encore en cas de renouvellement total ou partiel du conseil municipal d'une commune membre de la communauté de communes.

## Les conséquences pour Puy Saint Martin

Cela signifie que si Puy Saint Martin quittait la Communauté de communes du Val de Drôme pour rejoindre Montélimar-Agglo, chacune des 2 communautés devrait procéder au renouvellement complet de son conseil communautaire, et à de nouvelles élections du Président et des Vice-présidents.

Pour cette raison, notre projet de changement d'intercommunalité risque d'être quelque peu retardé. Nous avons néanmoins de bonnes raisons de penser qu'il pourra se réaliser avant 2020. En effet, le projet de réforme territoriale prévoit une nouvelle carte intercommunale pour le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## La position du conseil municipal

Le conseil municipal, dans sa séance du 24 juillet, a décidé à l'unanimité de continuer à travailler pour préparer notre adhésion à Montélimar-Agglo. L'objectif est de finaliser un protocole d'accord entre les 2 intercommunalités de façon à ce que le changement puisse se faire dès que les conditions le permettront.

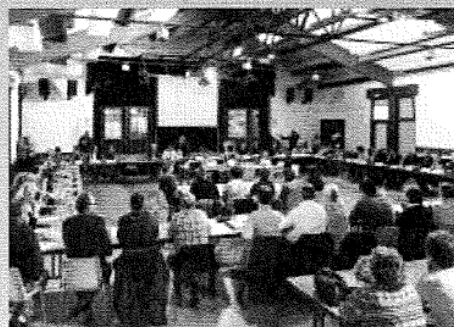
Les contacts se poursuivent entre la CCVD et Montélimar-Agglo pour affiner les conditions financières de notre changement d'intercommunalité, et à évaluer le « préjudice » de la CCVD : emprunt résiduel pour la zone artisanale, achat des bacs semi-enterrés, ...

Octobre 2014

Au Final il aura fallu presque 9 ans et 2 Mandats de persévérance, de conviction forte, pour faire acter la décision de notre village « très Gaulois »

En une phrase « **Le vrai du vrai n'est pas d'aller vite, mais de savoir par où passer** » **Cub**

Michel Giles, maire de Puy Saint Martin, a confirmé publiquement la volonté de son conseil municipal, et de ses administrés, de rejoindre ce nouveau territoire correspondant mieux à son bassin de vie.



Le mot du maire a été clair et sans équivoque : « nous avons fait un long chemin avec la CCVD, la commune n'a aucun regret à propos de cette collaboration et ce départ souhaité n'est pas le fruit d'un malentendu mais bien d'un accord réciproque. »

Le Président Serret a pris note et a inscrit le départ de Puy Saint Martin à l'ordre du jour pour vote lors du prochain conseil communautaire du 24 juin 2014.

Peut-être une date à retenir dans la vie de Puy Saint Martin. **À suivre...**

Juin 2014

## Et maintenant

Le Président de Montélimar-Agglo nous a informés le 8 décembre par courrier de la volonté du bureau de l'Agglo de nous intégrer en 2020, et de nous associer dès 2018 à la préparation du futur projet de territoire.

Le conseil municipal, après un débat animé, a décidé de se ranger à cette proposition, et de se préparer à cette future échéance.

D'autre part, ce nouveau délai nous permettra de nous appuyer sur la jurisprudence qui aura été arrêtée concernant le contentieux financier entre la CCVD et les communes du pays de Bourdeaux, et de parvenir à un accord raisonnable.

Mars 2018

## La scène couverte (kiosque)

Par Xavier DUGARREAU

La « scène » a eu lieu dans la forêt communale où l'abattage de 13 pins noirs, soit à peu près 8m3 de bois. Cette opération, réalisée en collaboration par l'ONF (Office National des Forêts) et CEFA (Centre d'Etudes Forestières et Agricole) de Montélimar, s'est déroulée avec 6 élèves de l'école et le technicien de l'ONF de Marsanne.

Ce bois va être utilisé pour la réalisation de la scène couverte dans le parc Adèle Clément. Le transport a été réalisé par l'ETS LAMANDE, le sciage des grumes par PROVENCE SCIAGE, la conception et la réalisation par

SUD EST CHARPENTE. La pose de l'ensemble a été effectuée par la société A MI-BOIS, ainsi qu'une équipe de bénévoles qui a réalisé le traitement par lasure de la scène.

Celle-ci a pu être opérationnelle pour la fête de la musique le 21 Juin 2015.



## Eclairage public

Par Claude COSTECHAREYRE



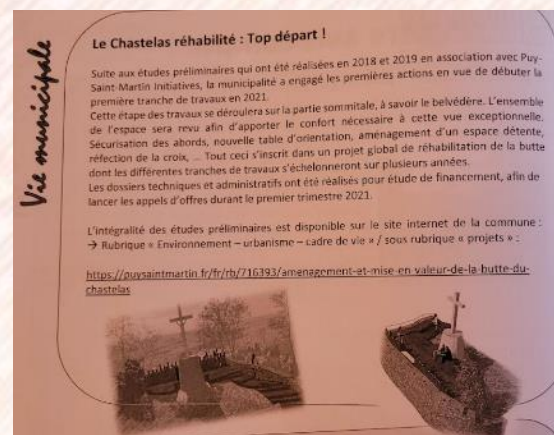
**Juin 2015**, la Commune décide de procéder à l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5H00 du matin, avec, après un an de fonctionnement, le constat édifiant d'une économie qui se situe autour de 24% de la facture. La mesure est aujourd'hui entrée dans les mœurs, avec le constat que le dispositif n'entraîne pas de problèmes d'insécurité. Une initiative de sobriété énergétique bien avant l'heure

## Le Chastelas

Par Denis PERRIN

Après des études préliminaires de 2018 à 2019, la municipalité a engagé la première tranche de travaux en 2022. Cette première étape a consisté à la réfection du belvédère et de sa table d'orientation. Les travaux se sont

terminés en 2023 par la mise en lumière du site et par la réfection du parcours de découverte du patrimoine « Sur les pas d'Adèle ». L'association PSMi a depuis le début des études été partenaire du projet notamment à l'embellissement du village, et a, durant de nombreuses années, engagé des chantiers de déboisement et de remise en valeur de la colline du Chastelas. (PSM, n°85 Novembre 2020, PSM N°91 octobre 2022, PSM N°93, avril 2023)



## LE PUY-SAINT-MARTINOIS

AVRIL 2023 / NUMERO 93



# « Le Puy-Saint-Martinois » et le projet éolien... Le sujet de la communication.

Par Anthony CELERIEEN

Le sujet commence à apparaître dans le numéro 76 de Mars 2017 :

« Après avoir été contacté en 2016 par une société spécialisée dans les énergies renouvelables, le conseil municipal en date du 24 novembre 2016 a pris la délibération de confier à la CCVD la mission d'une étude de préfaisabilité sur le périmètre concerné »

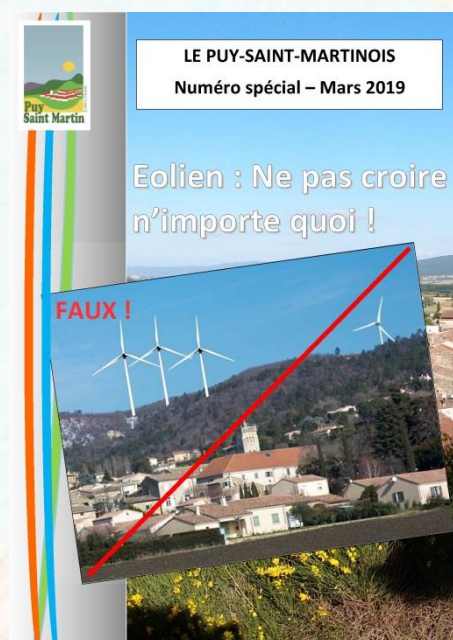
## « Pourquoi le choix de la CCVD (Communauté de communes du val de Drôme) ?

La CCVD (compétence Energie) est engagée dans une démarche volontaire de TEPOS (territoire à énergie positive) et lauréat de l'appel à projet TEPCV (Territoires à énergie positive croissance verte) du ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques.

...

Pour le portage de cette étude, il est décidé de mettre en œuvre une co-maîtrise d'ouvrage de l'étude afin de mobiliser les financements de l'enveloppe TEPCV (Territoire à énergie Positive pour la Croissance Verte) que la CCVD a obtenus auprès du ministère de l'environnement. »

Dès 2017, Un collectif de Puy-Saint-Martinois opposé au projet voit le jour. La municipalité multiplie les articles dans le journal municipal pour informer régulièrement sur les avancées des études de faisabilité, jusqu'au numéro spécial de Mars 2019 : ce numéro dédié est publié afin de répondre aux différentes informations qui ont circulé dans les boîtes aux lettres des Puy-Saint-Martinois :



## Editorial

### Arrêtons de faire du vent

**Depuis quelques semaines, de fausses informations circulent sur notre commune, mettant directement en cause la municipalité en place.**

...  
**J'ai bien dit « PROJET », ce qui signifie qu'aucune réalisation n'est à ce jour décidée.**

## Un déficit d'information ?

La municipalité n'a jamais rien caché de son engagement en faveur de l'éolien.

**Le sujet a été abordé, et figure dans les comptes rendus des conseils municipaux des 24 novembre 2016, 23 mars 2017, 27 avril 2017, 22 juin 2017, 21 décembre 2017, 26 avril 2018. Il est abordé à 3 reprises dans le « Puy-Saint-Martinois » N° 76 de mars 2017, et régulièrement évoqué lors des vœux en 2017, 2018, et 2019. Un café citoyen a été proposé sur le sujet le 19 janvier dernier.**

Depuis, le projet éolien a vu des articles se multiplier (juillet 2019, août 2020, mars 2021, octobre 2022, janvier 2023, octobre 2024). Articles qui n'ont pas toujours de nouvelles informations primordiales à faire passer, mais qui sont issus de cette volonté de communiquer régulièrement. Malgré ceci, les opposants au projet ont souvent considéré un déficit d'information sur le sujet... Quand trop de communication tue la communication ?

## Quand Puy-Saint-Martin améliore la qualité de vie

### La vie scolaire

Par Irène MAURIN

La vie scolaire à Puy-Saint-Martin a toujours été et est toujours soutenue par les élu(e)s. Elle mobilise tous les acteurs de l'enseignement : élu(e)s, enseignant(e)s, ATSEMs, parents d'élèves, associations, services sociaux... dans un même objectif : assurer un service public de qualité pour offrir une égalité des chances aux élèves d'une petite commune rurale.

Cependant des évènements souvent positifs, et parfois difficiles à surmonter, viennent bousculer cet enthousiasme commun...

#### Création du Regroupement Pédagogique Intercommunal

Avant 1994, les écoles de Puy-Saint-Martin et Roynac vivaient leur vie séparément. Les effectifs devenant faibles sur les deux écoles, à la rentrée 1994 et pour la première fois 27 élèves de Puy-Saint-Martin se rendent à l'école de Roynac et 25 enfants de Roynac prennent le chemin de Puy-Saint-Martin. Prudents, les élus des deux communes de l'époque votent positivement sa mise en œuvre pour une durée renouvelable de 3 ans. Le RPI voit le jour et pour longtemps puisqu'il existe encore aujourd'hui. Pourtant le bateau tangue à plusieurs reprises.

#### Un temps fort : l'école en fête



nouveaux étaient réunis, reste à tout jamais gravé dans nos mémoires. Des retrouvailles, des discussions, des embrassades, des : « qu'est-ce que tu deviens ? les yeux écarquillés des jeunes : on voyait et entendait tout cela dans cette cour. Tout avait été minutieusement préparé. Le temps fort de ces 3 journées fut la dictée organisée dans la salle des fêtes. Un grand moment ! Alors, que nous attendions 10 personnes, 60 se sont présentées et ont joué le jeu en s'appliquant comme au temps de leur scolarité. Journées mémorables, avec du théâtre, une exposition photos, la reconstitution d'une salle de classe à l'ancienne, des chants, de la musique, des discours émouvants... Je suis fière d'avoir activement participé à cette belle réussite ! Je pourrais encore citer bien d'autres évènements.



Mais finalement quel est le sens de cet engagement sans faille ?

Les municipalités successives ont toujours contribué à garantir une éducation de qualité à tous les enfants du RPI, peu importe leurs origines sociales, culturelles ou économiques. Nous soutenons et soutiendrons toujours des valeurs fortes : la laïcité, l'égalité des chances, et l'accès au savoir pour tous. (Voir PSM N° 2, 16, 38, 68, 71, 92, 94)

#### Fermetures de classes

En effet, trois fermetures de classes interviennent : en 2023/2004, 2018/2019, 2021/2022.

Elles sont la conséquence des baisses d'effectifs. La question du RPI est remise en cause. En 1994 il comptait 127 élèves, aujourd'hui il en compte 95. A chaque menace de fermeture, les parents d'élèves se mobilisent, jusqu' à bloquer les travaux du TGV à Roynac et organiser des barrages filtrants à Puy-Saint-Martin. Parallèlement, les élus rencontrent les autorités administratives : l'inspecteur de l'académie, les députés, le président du conseil départemental, le sénateur... Mais rien n'y fait. Les classes fermeront, réouvriront et refermeront. De six classes en 2001/2002, l'école passe à quatre classes aujourd'hui. Même si les effectifs remontent tout doucement actuellement, ils ne sont pas encore suffisants pour une réouverture de classe.

#### Les nouveaux rythmes scolaires

Là encore, il a fallu mettre en place ces nouveaux rythmes scolaires en 2013/2014 décidés par le ministre de l'époque. La tâche a été difficile car les nouveaux rythmes sur 4 jours et demi, avec de nouveaux horaires engendraient des changements au niveau de la cantine, du périscolaire, du service de bus entre les 2 écoles, du temps de travail des ATSEMs, de celui des animateurs du périscolaire. Cette nouvelle loi est venue bouleverser l'organisation globale de la vie scolaire pour finalement revenir aux anciens rythmes scolaires encore en vigueur aujourd'hui !

La vie scolaire est mise à l'honneur en 2015. J'entends encore le maire de l'époque me dire : « Si on organisait la fête de l'école ... » « La fête de l'école ? les enseignants s'en chargent très bien chaque fin d'année scolaire ! » ai-je répondu.

Non, il s'agissait d'organiser d'une grande fête de l'école publique, de la laïcité, du lien social avec comme fil conducteur l'Ecole. Quelle belle idée ! Sa mise en œuvre fut laborieuse, passionnante et le résultat surprenant. Le souvenir de ce matin du 19 septembre 2015 où dans la cour de l'école baignée de soleil, les anciens élèves devenus adultes et les petits

étaient réunis, reste à tout jamais gravé dans nos mémoires. Des retrouvailles, des discussions, des embrassades, des : « qu'est-ce que tu deviens ? les yeux écarquillés des jeunes : on voyait et entendait tout cela dans cette cour. Tout avait été minutieusement préparé. Le temps fort de ces 3 journées fut la dictée organisée dans la salle des fêtes. Un grand moment ! Alors, que nous attendions 10 personnes, 60 se sont présentées et ont joué le jeu en s'appliquant comme au temps de leur scolarité. Journées mémorables, avec du théâtre, une exposition photos, la reconstitution d'une salle de classe à l'ancienne, des chants, de la musique, des discours émouvants... Je suis fière d'avoir activement participé à cette belle réussite ! Je pourrais encore citer bien d'autres évènements.



## Le service infirmier

Par Claude COSTECHAREYRE

Le Puy-Saint-Martinois – Juin 2016

4



PSM N°92, janvier 2023

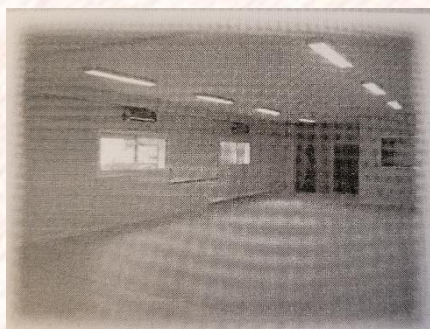
## La Poste

Par Denis PERRIN

La Poste est présente dans Puy-Saint-Martin depuis 1839. Une carte postale ancienne de Mars 1911 montre le bâtiment du bureau de poste situé route de Crest (**n°22 Novembre 2000**).

Le 1 juin 2004 la poste va définitivement fermer son bureau. A l'époque, la municipalité (Mandat de Pierre Blondet) mettra en place une agence postale communale (APC) tenue par une employée communale. Le maintien des services publics en milieu rural était déjà d'actualité (**n°35 Avril 2004**).

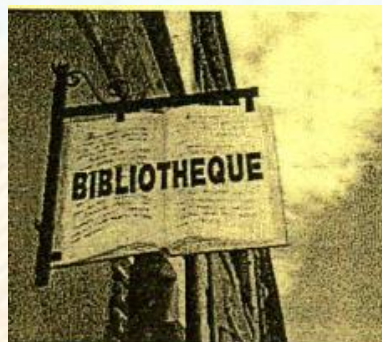
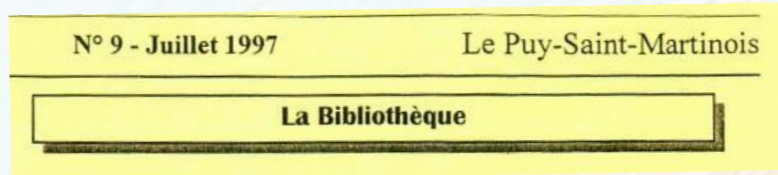
En juillet 2004, l'APC ouvrait avec le maintien de la plupart des services postaux (**n°36 Juillet 2004**).



En 2014/2015 sous le mandat de Michel Giles démarraient les études pour aménager le local commercial de « Chantecaille ». Le projet consistait à transformer ce local en un espace multi-services qui regroupe la poste, un point d'information touristique (PIT), un atelier informatique, la médiathèque, une annexe de la mairie, une salle de réunion, et un espace public internet (**n°72 et n°73 Octobre 2015 et Mars 2016**). Ce local après concours auprès de la population prendra le nom de « **Maison des Lettres** ». Après 18 mois de réflexion, d'études, et de travaux, l'espace multi-accueils de Chantecaille ouvrira ses portes au public au début de l'été 2016 (**n°74 Juin 2016**).

# La bibliothèque

Par Claude COSTECHAREYRE



La nouvelle enseigne de la Bibliothèque, réalisée par Gérard Louis.



Bibliothèque située à l'origine dans un petit local, près de l'école, elle rejoint l'espace multiservice de Chantecaille au début de l'été 2016, pour être ensuite baptisée « Maison des lettres », après consultation début de l'année 2017.

Service public, elle accueille l'Agence postale communale, le syndicat d'initiative, un espace public internet et la médiathèque municipale dont la gestion est confiée à l'association Puy Média. Entre

manifestations dédiées aux tout-petits : ciné goûters – représentations théâtrales pour tous, lectures et contes, accès internet, soirées jeux, expositions et animations culturelles, elle n'oublie pas sa fonction première avec plus de 3000 livres et CD, en prêt, sans compter aujourd'hui la bibliothèque numérique. Elle n'attend plus que vous.



# La cabane à livres

Par Claude COSTECHAREYRE

Puy-Saint-Martinois N°73, Mars 2016

## Orange supprime la cabine téléphonique de Puy-Saint-Martin

dans le courant du second semestre 2016.



Pour rappel : si vous avez un appel de secours à effectuer, faites le 112, quel que soit l'opérateur avec lequel vous avez souscrit un contrat.

Puy-Saint-Martinois N°85, Novembre 2020

## La cabane à livres

La Mairie de Puy-Saint-Martin a installé une cabine à livres, ouverte à tous pour y déposer et/ou prendre des livres.

*Libertalia* l'a décorée pour la rendre visible et agréable à l'œil.

Merci à Lydwine pour ces magnifiques coups de pinceau !

Pour chiner ou partager des livres, vous retrouvez cette cabine à l'entrée du parc Adèle Clément devant la mairie.

Un bel exemple d'initiative citoyenne !

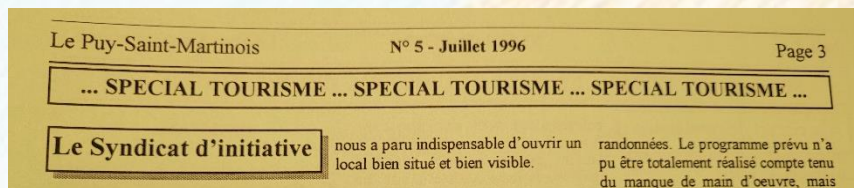




# Syndicat d'Initiatives, sentier de la boucle des Crêtes, Puy-Saint-Martin Initiatives PSMi

Par Denis PERRIN

En 1964 était créé le Syndicat d'Initiatives de Puy-Saint-Martin (Président Gérard Louis).



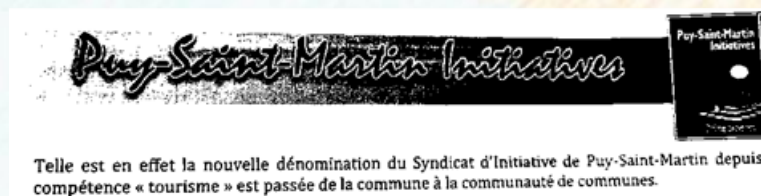
Un numéro « Spécial Tourisme » explique les missions, les actions à venir et présente les atouts touristiques de la commune (Expositions, circuit des Crêtes, village perché, promotion des sentiers de randonnée...) **n°5 Juillet 1996.**

Durant de longues années le Syndicat d'Initiatives valorise la commune de Puy-Saint-

Martin avec l'édition de cartes postales, la création de 2 circuits VTT, l'organisation de manifestations et de soirées festives (nuit d'équinoxe, soirée antillaise...) **n°7 Janvier 1997 et n°13 Juillet 1998.** Des démarches sont engagées auprès de la mairie pour obtenir un local (Point d'Information Touristique) et un emploi temporaire (hôtesse d'accueil) **n°14 octobre 1998.**

En 2002 le Syndicat d'Initiatives développe une section rando pédestre sous l'impulsion de Mr Gaby Vincent (président du Syndicat d'Initiatives) qui deviendra plus tard le club de « Rando Chevière ». En final, la municipalité met à disposition du Syndicat d'Initiatives un local qui sera restauré par les services techniques et les bénévoles du Syndicat d'Initiatives **n°29 octobre 2002.** Pour informer la population du village le **n°31 d'avril 2003** présente les fonctions et les missions d'un Syndicat d'Initiatives.

En 2017 la compétence « Tourisme » passe à la communauté de communes du Val de Drôme (CCVD). Le Syndicat d'Initiatives devient Puy-Saint-Martin Initiatives (PSMi) avec un nouveau programme d'animations : le marché estival « Les Cabas du Soleil », le cinéma en milieu rural, la Foire aux Fleurs et aux Jardins, les balades nocturnes animées, et encore bien d'autres animations... **n°77 Juin 2017.**



## Le numérique

Par Denis PERRIN



L'aventure numérique commence par la réalisation d'un site internet propre à la municipalité et qui devient le site officiel de la commune (**n°56 Juin 2010**).

Le débit par le réseau cuivre devient vite insuffisant. La technologie « Fibre Optique » devient la solution. Le très haut débit (FTTH) nécessite un programme de travaux piloté par « Ardèche Drôme Numérique » (ADN) et qui nécessite d'importants délais notamment en zone rurale (**n°70 Mars 2015**). Des solutions provisoires existent : réseau 4G Orange, le satellite Eutelsat, création d'un espace publique internet (EPI) ouvert à l'ensemble de la population dans « la Maison des Lettres » (**n°73 Mars 2016**). Enfin en 2018, ADN et la communauté de communes du Val de Drôme (CCVD) intègre Puy-Saint-Martin dans la phase1 (2016/2020) du déploiement (**n°75**

**Novembre 2016**). Vers fin 2020, les travaux terminés, la fibre est déployée sur la commune. La commercialisation peut enfin commencer ainsi que le choix des opérateurs pour les branchements individuels.

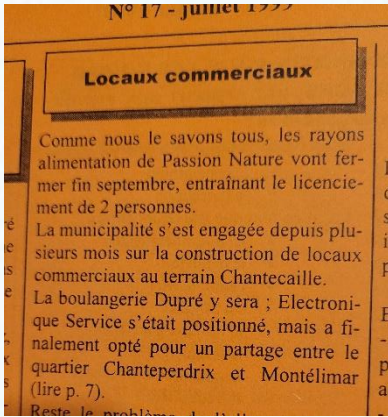
Courant 2020, le site internet de la commune est entièrement repensé avec l'ajout de Panneau-Pocket et d'une page Facebook. L'aventure numérique passe à l'aire des réseaux sociaux des smartphones, et des applications (**n°85**

**Novembre 2020**).

En 10 ans, tout a changé !

# Les commerces

Par Xavier DUGARREAU



Juillet 1999 marque un tournant avec la fermeture du rayon alimentation de Passion Nature.

Les constructions de locaux commerciaux sur le terrain de Chantecaille sont engagées. La boulangerie Dupré y sera, ainsi qu'un magasin d'électro-ménager.

La réflexion est engagée pour obtenir des subventions pour un local susceptible d'accueillir une supérette.

Quelque temps après, la supérette Coccinelle, puis U Express s'installent dans notre village.

La boulangerie Dupré a été récupérée par Noël, le nouveau boulanger du village et NABUKO, à ses côtés, qui nous fait découvrir des pâtisseries d'inspiration japonaise.



En Juillet 2019, c'est l'ouverture d'un Brin de douceur, magasin de cosmétiques.

Après le départ à la retraite de Noël, de nouveaux boulangers, Mme Cavalier et M Beauschet, arrivant tout droit d'un petit village des Bouches-du-Rhône, posent leurs valises à Puy-Saint-Martin en Avril 2023 (PSM N°93, avril 2023).



En Avril 2024, nous assistons à la naissance du premier magasin de producteurs à Puy-Saint-Martin, « Pico Mouto » (signifie l'outil et l'ouvrier), situé au rond-point de la route de Manas (PSM N°97).

Coté restaurants, en mars 2018, le Puy-Saint-Martinois signale la reprise de la pizzeria sous le nom de Pierre à Feu, par Pierre et Aurélie.



Pizzeria Pierre à Feu, avec le sourire et la bonne humeur de Pierre au four à bois et d'Aurélié au service.

En Août 2020, le café restaurant hôtel du Champ de Mars est repris par Alizée et Hervé.



L'ancienne auberge est reprise et réaménagée en 2020 et est alors rebaptisée « Le Bistroc » Marius reprendra le Bistroc en 2023 (PSM N°94)

La Grand'rue s'anime à nouveau avec le Bistroc



Rendez-vous au « Bistroc »  
Par Claude COSTECHAREYRE

Il se prénomme « Marius », tout un symbole cuisine avec simplicité et talent, il est ingrédients pour un succès assuré et au



## Cheminant par les Crêtes



Ophrys mouche

L'association est jeune. Elle est née en septembre 2021 de l'idée que « quand quelque chose compte et se trouve menacé, il faut s'en occuper ». Les Crêtes de Puy-Saint-Martin comptent pour nous tous. Pensons au succès année après année de la Marche des Crêtes et à celui de la Rando des 15 en 2023. Pensons à tous ceux qui, au hasard des rencontres, évoquent avec enthousiasme leur promenade sur les Crêtes, la diversité et la richesse des milieux traversés.

En 2023, l'OMS lançait une campagne d'information « la nature c'est la santé ». A Puy, profitons de cette nature, apprenons à la connaître et protégeons-la, d'autant plus qu'on y trouve des espèces à fort enjeu écologique.

Dans nos articles, nous vous avons parlé des pouvoirs insoupçonnés des mousses, du Geai planteur de chênes, du gecko, des oiseaux de passage ou de ceux que nous côtoyons.

Il est temps de vous proposer une promenade naturaliste sur les crêtes ou, pourquoi pas ?, de participer dans le village à la campagne du Museum d'Histoire Naturelle « Sauvages de ma rue, observez les plantes sauvages en ville ».

Et n'hésitez pas à nous rejoindre : [cheminantparlescretes@gmail.com](mailto:cheminantparlescretes@gmail.com)



Vol de grues au-dessus des crêtes

## Le four communal

Par Claude COSTECHAREYRE



### Un four à bois communal et associatif dans le parc Adèle Clément

En collaboration avec l'association « **Libertalia** » un nouvel espace convivial va voir le jour dans le parc Adèle Clément. Cet abri couvert en charpente traditionnelle va recevoir un four de 110 cm de diamètre, des plans de travail et un évier (**n°97 Avril 2024**). Ce partenariat Mairie/Association a permis à ce projet de voir le jour et d'aboutir prochainement à sa mise en service au printemps 2025. Après signature de la convention et l'élaboration de la charte d'utilisation, Libertalia mettra en service le four une fois par mois, et donnera rendez-vous aux habitants pour y faire cuire pizza, gratins, pains, tartes. Un repas partagé pourra s'ensuivre dans la bonne convivialité Puy-Saint-Martinoise (**n°99 octobre 2024**).

LE PUY-SAINT-MARTINOIS

OCTOBRE 2024

## Anecdote

### Le Puy-St-Martinois

Numéro 35

Journal municipal d'information

Avril 2004

Incroyable..... mais vrai ! le n° 34 du PSM a été perdu.

Les 300 exemplaires sont sortis de presse le 13 janvier, remis à la Poste de Puy St Martin le 14 pour la distribution locale. Fin janvier, nous avons été informés de leur perte ..... car avant d'être déposés dans vos boîtes aux lettres, ils ont transité par Valence et La Bégude de Mazenc ! Nous avons dû en urgence procéder à une nouvelle impression (ça a un coût), c'est pourquoi vous n'avez pu lire ce numéro que début février.

Le Comité de rédaction vous présente ses excuses pour ce contre-temps indépendant de sa volonté.

## Quand Puy-Saint-Martin se mobilise

### Le CCAS

#### La solidarité au cœur des mandats des élus

Par Irène MAURIN

Le Centre Social d'Action Sociale (CCAS) existait déjà en 1995 et vraisemblablement avant cette date.

Dans le n° 3 du Puy-Saint-Martinois, un article lui est consacré. Pourtant dans une commune de moins de 1500 habitants sa création est facultative.

Les actions du CCAS sont toujours en faveur de toute personne qui en fait la demande.



Une commission composée de 8 membres et du maire tranche sur l'attribution ou non d'une aide en fonction de critères précis. Cette aide se matérialise par des aides financières, des paiements de retard de factures ou des

bons alimentaires. Dans la mesure du possible, le CCAS met tout en œuvre pour accueillir des personnes en grande difficulté. Et dans le passé, des femmes victimes de violences conjugales, des personnes en errance, des familles en demande d'asile, arménienne et albanaise ont été accompagnées au mieux.

Ses actions sont parfois collectives et thématiques. Elles s'adressent à un grand nombre de personnes. J'écrivais dans le n°56 « *Après avoir traité de la place de L'Ecole dans la famille, notre réflexion se tourne vers l'adolescence, plus particulièrement les conduites à risques* ». Aussi nous avons organisé des actions autour de la question de l'obligation alimentaire, la révision du permis de conduire, et tout dernièrement comment bien vieillir.

Aussi, le CCAS de Puy-Saint-Martin a toujours été tourné vers l'action internationale lors de grandes catastrophes, tremblements de terre, guerres, déplacements de populations... C'est ainsi que les dons des puy-saint-martinois ont voyagé, vers l'Indonésie, l'Ukraine, le Maroc, l'Arménie...

Toutes ces actions prouvent que Puy-Saint-Martin a été et est encore aujourd'hui une commune solidaire, pour tous les citoyens y compris les plus démunis et vulnérables. Cela contribue à produire un peu de bonheur et à estomper les angoisses de ceux qui connaissent des difficultés.

### Le Conseil Municipal des Jeunes

Par Irène MAURIN

C'est en 2012 que le premier conseil municipal des jeunes (CMJ) a été créé. Mais, il n'avait pas abouti faute de candidats. Il a été relancé en 2015 pour durer quelques temps avant de s'éteindre à nouveau.

Sous le mandat de Christophe Manzo, en 2019/2020, et après une demande de Lucie Valladier, notre porte drapeau actuel, nous avons relancé l'idée d'un nouveau CMJ et celui-ci existe toujours même si ses membres ont changé, comme dans un conseil municipal d'adultes.



Les grands événements marquants de ces différents conseils sont encore visibles aujourd'hui ou ont marqué les esprits !

- La création de gobelets dans lesquels nous buvons encore aujourd'hui
- La peinture murale de l'école visible depuis le rondpoint de l'Olivier (PSM N°92, janvier 2023 et PSM N°94, juillet 2023)
- Le voyage à Paris pour une visite mémorable de l'assemblée nationale et du sénat (PSM N°96, janvier 2024)

Bien sûr d'autres projets ont vu le jour :

- Les journées citoyennes annuelles (nettoyage du village)
- La participation aux repas des aînés
- La construction d'un hôtel à insectes (PSM N°91, octobre 2022)
- La distribution de cadeaux pour les personnes les plus âgées...

Et les jeunes n'ont pas dit leur dernier mot. Ils participeront

encore à la culture, aux loisirs, à l'action sociale, à l'environnement de notre village, à travers la mise en place d'actions pertinentes.

Bravo à tou(e)s les jeunes qui sont un jour passés par le CMJ !



# Journées citoyennes

Par Claude COSTECHAREYRE

Le Puy-Saint-Martinois – Mars 2017



**Samedi 9 Avril !!**

Journée de mobilisation citoyenne dans le but d'améliorer collectivement le cadre de vie en redécouvrant la solidarité, la rencontre, le partage - samedi 9 avril 2016, de 9h à 13h.

« Les membres du conseil Municipal adhèrent à l'idée que la politique ne se gère pas toute seule, mais bien avec les habitants bénévoles qui mettent leurs compétences au service de la communauté »



AVRIL 2023 / NUMERO 93

## OPÉRATION NATURE PROPRE

Grâce à nos amis chasseurs, la tradition perdue et chaque année, des habitants se mobilisent, l'occasion de ramasser des débris laissés dans la nature aux abords des chemins conduisant au village.



# Cafés citoyens

Par Claude COSTECHAREYRE



**le samedi 11 février, la municipalité a organisé un 1<sup>er</sup> « café citoyen »**

Cette première session a été ouverte à l'initiative de Monsieur le Maire, Michel GILES. Madame Marie-Claire DEBOUVERIE a accepté le rôle d'animatrice, Madame Claire VERGNES-SOULIE celui de secrétaire. Une quarantaine de participants, dont plusieurs élus, se sont retrouvés pour évoquer :



Une première édition qui a permis d'associer les habitants aux sujets qui préoccupent quotidiennement les élus, comme la sécurité routier, le devenir des préfabriqués, le projet éolien, la traversée du village, ainsi que l'accueil des migrants ; une démarche appréciée qui a réuni plus de quarante participants et qui a perduré au fil du temps, jusqu'à la dernière édition qui s'est tenue le 9 janvier 2021 autour du projet de la traverse du Village, dans une forme nouvelle qui a permis aux citoyens de s'exprimer en dehors de la présence des élus et de faire de nombreuses propositions, dont une grande partie sera retenue par les élus. On en peut que regretter que l'expérience ne se poursuive pas.

Nouvelle formule



## Quand Puy-Saint-Martin se penche sur son histoire

### La libération de Puy-Saint-Martin

Par Claude COSTECHAREYRE

Prévenus par des cultivateurs qu'une soixantaine d'allemands étaient retranchés dans le village et qu'un canon antichar prenait la route en enfilade, et face aux hésitations d'un officier américain, commandant une colonne de 25 chars destroyers, le commandant De Lassus, chef des FFI et son adjoint FTP, donna l'ordre à une compagnie FFI qui passait à ce moment, tout à fait par hasard, d'attaquer le village et ramener des prisonniers. Ce qui fut fait, et après un accrochage de 30 minutes environ, le village fut libéré.

Extraits de « Témoignage sur le

Vercors » de Joseph La PICIRELLA – imprimerie Rivet – Lyon – novembre 1969

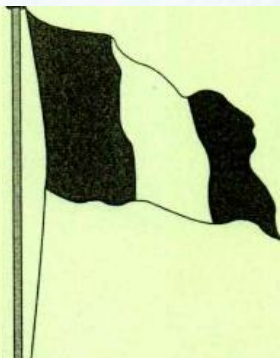
Vous retrouverez la suite de cet article dans le numéro 8 du Puy-Saint-Martinois. Bonne lecture

N° 8 - Avril 1997 Le Puy-Saint-Martinois

**Histoire de Puy-Saint-Martin**  
**La libération de Puy-Saint-Martin, le 22 août 1944**

Pendant la guerre, l'avance des troupes américaines ne se faisait qu'à coup sûr. A la moindre résistance, l'aviation et l'artillerie se déchainaient et pilaient tout, même une agglomération où il y avait des civils amis. La libération de Puy-Saint-Martin vint illustrer ces conceptions.

Grâce à cette action, Puy-Saint-Martin fut épargné et la colonne américaine, après une halte de 2 heures, continua sa reconnaissance vers Montélimar. Un jeune soldat ennemi de la 4ème Panzer, Karl Blum âgé de 19 ans, fut inhumé hâtivement par ses camarades dans un pré bordant la route D6.



Puy-Saint-Martin OCTOBRE 2022 / NUMERO 91

**UN PEU D'HISTOIRE**

Retour sur une page d'histoire de Puy-Saint-Martin  
 Par Irène MAURIN

Dans cet article, Irène Maurin évoque sa rencontre avec Rose ROSTAING et ne peut évoquer cette famille « sans penser à ses beaux-parents qui ont été reconnus **Justes** et qui durant la seconde guerre mondiale, ont accueilli et caché Max Turteltaub, de février 1943 à septembre 1944. « Les années passèrent. Max est devenu ingénieur, a travaillé à Paris et a choisi la Drôme pour y passer sa retraite. Il est décédé le 25 août 2022, à l'âge de 92 ans ; Vous pouvez retrouver l'article dans sa globalité, dans le numéro 91 du Puy-Saint-Martinois.



« Juste parmi les nations » est une expression du judaïsme tirée du Talmud.

En 1953, la Knesset (parlement d'Israël), en même temps qu'elle créait le mémorial de Yad Vashem à Jérusalem consacré aux victimes de la Shoah, décida d'honorer « les Justes parmi les nations qui ont mis Juste est décerné au nom de l'État d'Israël par le mémorial de Yad Vashem.

Au 1er janvier 2020, 27 712 Justes parmi les nations de 51 pays ont été honorés.

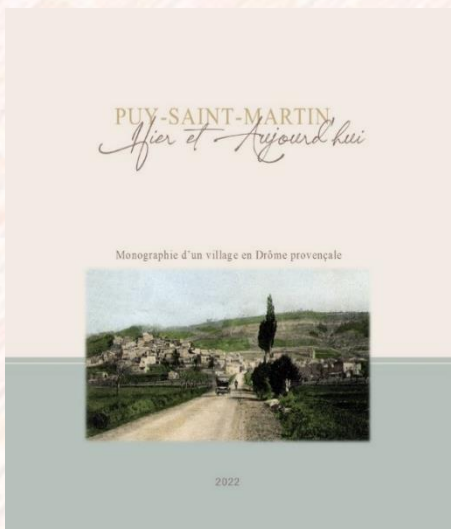
Puy-Saint-Martin compte sept Justes parmi les Nations : Édouard, Emilienne et leurs enfants, Jean et Monette Badon et Louise, André et leur fils Noël Rostaing.

En tout, les Justes ont sauvé des centaines de milliers de personnes.

Il s'agit actuellement de la plus haute distinction honorifique délivrée par l'État d'Israël à des civils.

### Puy-Saint-Martin, hier et aujourd'hui

Par Marie-Claire DEBOUVERIE



Jusqu'aux années 1980, le village de Puy-Saint-Martin comptait environ 400 habitants. Les Puy-Saint-Martinois ayant connu cette époque disent, avec quelques regrets, que tout le monde se connaissait. Certaines familles y vivaient depuis des temps immémoriaux quand d'autres ne sont arrivés qu'au XIX<sup>e</sup>, au XX<sup>e</sup> ou encore au XXI<sup>e</sup> siècle. Au cours des années 2000, le nombre d'habitants a augmenté rapidement. Avec la construction du lotissement Le Sud près de la mairie, des dizaines de familles supplémentaires allaient s'installer dans le village.

Aussi, plusieurs Puy-Saint-Martinois de souche ou d'adoption ont pensé qu'il était nécessaire de valoriser la vie du village auprès de ces familles et auprès des familles récemment installées afin de favoriser leur intégration.

Produire un livre leur a semblé le moyen le plus efficace et le plus durable. Trois associations en sont à l'origine : l'Association d'Animation Rurale, Archives et Patrimoine, et la Médiathèque. Ainsi est-il l'aboutissement d'un projet inter-association et intergénérationnel : jeunes et plus âgés ont œuvré en complémentarité. Au cours de son élaboration, une exposition, une pièce de théâtre (présentant de manière humoristique des personnages emblématiques du village) et une vidéo sont venus compléter et enrichir le projet.

Ce livre a pour vocation de présenter l'esprit particulièrement dynamique du village à travers le temps à partir de photographies, de dessins, de textes, d'interviews et de documents, anciens et contemporains.

## Les loups

Par Claude COSTECHAREYRE

Archives et Patrimoine

Des loups à Puy Saint Martin ?



Peut-être pas en ce début d'année 2014 (voir PSM de février 2014) !

Sûrement en Janvier 2023, puisque sa présence est évoquée dans le numéro 93 du Puy-Saint-Martinois où il est indiqué que « la dernière information en date du 27 décembre 2022 fait état de la mort d'un ovin et d'un animal blessé à la Bégude-de-Mazenc. Concernant Puy-Saint-Martin, il n'y a actuellement aucune suspicion de prédateurs selon le site Maploup. Il est important de savoir que nous suivons la situation de près et qu'à ce jour, il n'y a pas d'inquiétude particulière à avoir, tout en restant vigilant »



Archives Bouloumois

Des recherches plus anciennes, effectuées par l'Association archives et Patrimoine, en signalent la présence dès 1696, où le curé note le 13 avril, dans le registre baptêmes, mariages et sépultures, qu'une jeune fille « *Jeanne Marie Laurens, fut prise et éventrée par le loup...* »

Le 10ème jour du mois de mai 1706, on ôta au loup dans le bois d'Eyson, de ce lieu Séraphin Scipion Chassagon. En 1706, le loup prit et dévora un petit garçon d'Esprit Venoul (Puy-Saint-Martinois n°16)

Une lettre, écrite par la municipalité, de Nivose an 3 (janvier 1795), où les officiers municipaux de **Puy Montagne** (nom de Puy-Saint-Martin, pendant la révolution) réclament de la poudre pour que la chasse au loup « *aye lieu le même jour dans tout le canton* »

On raconte aussi que pendant le terrible hiver 1917, **Melle Marie MORIN, dite Marie la pipe** aurait rencontré le loup en rentrant chez elle ; pour le faire fuir, elle lui aurait soufflé la fumée de sa pipe sur le museau. Le loup, effrayé et incommodé, partit et elle fut sauvée !!

## Adèle Clément

Par Claude COSTECHAREYRE

Page 6

N° 5 - Juillet 1996

Le Puy-Saint-Martinois

### Histoire de Puy-Saint-Martin : Mademoiselle Adèle Clément

Ce mois-ci, c'est une "figure" de Puy-Saint-Martin qui occupera notre rubrique historique, grâce aux souvenirs de Josette Arnaud, de Jeanette Borne et du club "Patois" de Pierrot Giles, et avec les illustrations du désormais célèbre Jean Laville.

C'est ainsi que, dans ce numéro 5 du Puy-Saint-Martinois, est évoquée la figure emblématique de « Mademoiselle Adèle Clément », personnalité marquante de Puy-Saint-Martin et violoncelliste de renommée internationale et dont les grands parents, M. et Mme BOREL, successeurs des seigneurs « Du Corbeau », habitaient l'actuelle mairie

Dans cet article, signé de **Josette Arnaud**, vous découvrirez l'attachement très fort qu'elle avait pour le village. Elle donnait régulièrement des concerts dans la grande salle du Café Métafiot (aujourd'hui, le Champ de Mars). « *Elle nous fit découvrir le spectacle de marionnettes, qu'elle confectionnait elle-même* » « C'est ainsi qu'à Paris, il y avait les marionnettes de Puy-Saint-Martin.

Quelques années plus tard...

L'association Puy-Saint-Martin Initiative souhaite faire de 2023, une année tournée

vers **Adèle Clément** et travaille sur 3 projets :

- **Projet de parcours Adèle Clément** : en partenariat avec Archives et Patrimoine et avec le soutien actif de la municipalité et du Conseil Départemental, P.S.M.I. prévoit une rénovation complète des panneaux de ce parcours.
- **Projet de réalisation d'une sculpture** en acier représentant le violoncelle muet créé par Adèle Clément (modèle déposé en 1920) et son installation en un point phare de la commune,
- **Projet d'organisation d'un Festival du violoncelle Adèle Clément**, les 12 et 13 août, projet qui a d'ores et déjà reçu un soutien inconditionnel de **la célèbre violoncelliste Astring Siranossian** dont le parrainage sera un gage de qualité



Souvenirs de jeunesse

Quand arrivait le mois de juin ou de juillet, Melle Clément débarquait tout droit de Paris. Quel déballage ! Le chat dans le panier, plusieurs valises, et, le plus encombrant et le plus fragile, "la musique", comme disait mon grand-père, un énorme violoncelle. C'était une grande musicienne. Elle avait plusieurs prix de conservatoire. Je me rappelle qu'un dimanche, elle vint jouer à l'église. Je ne trouvai pas cela très intéressant : quand on est gosse ! Je languissais qu'elle ait fini de gratter sur son machin ! Je ne vous ai pas dit qu'elle voyageait toujours par le train de nuit et qu'elle arrivait à Montélimar le matin pour prendre le car de Puy-Saint-Martin. En arrivant à Montélimar, elle ouvrait le panier pour que le chat aille prendre l'air, mais l'animal monta à la cime d'un arbre et elle eut beau le prier, le supplier, le chat ne voulait plus descendre ! Elle arriva avec le car du soir. Elle avait passé toute la journée à attendre le chat.



## Le patois

Par Marie-Claire DEBOUVERIE

Le livre de Patois *La nichoule, l'ayasse et le courpatas Petit répertoire de mots patois francisé*, 2012

Pendant de nombreuses années, des habitants de Puy-Saint-Martin ont participé à la section Patois de l'Association d'Animation Rurale. Ils ont ainsi pu constater que le patois de Puy-Saint-Martin ne serait bientôt plus parler bien que certains mots faisaient encore de « la résistance » : crique, bombine, brassadeau, poutou, bouchon (cochonnet), baruler, caillou (cochon), etc.

En 2012, l'idée a donc germé de recenser un grand nombre de ces mots de patois, le plus souvent francisés, de leur enfance. Un travail de plus d'une année, pas loin de 1 000 mots !

Un livre a donc vu le jour. Il a été écrit à plusieurs mains, tous les membres du groupe de patois s'y sont mis et chacun a apporté sa contribution en fonction de ses connaissances personnelles. Puis, chaque mot a été confronté à l'avis des autres membres du groupe ou à des personnes extérieures afin de vérifier qu'il était attesté dans un autre secteur de notre plaine ou de nos collines.

Le titre a été choisi en souvenir d'une anecdote dont plusieurs des participants avaient été témoins : un jour que le maître avait demandé de citer trois noms d'oiseaux, un élève lui avait répondu : « La nichoule, l'ayasse et le courpatas » !

Le livre de Patois a eu un tel succès auprès des Puy-Saint-Martinois qu'il a été réédité en 2022. Il est toujours en vente à la bibliothèque.

### Nichoules, ayasses, courpatas

Nières, berbériz, courcoussous

Petit répertoire de mots de patois francisé de Puy-Saint-Martin et de ses environs au milieu du siècle dernier



Par la section du patois de l'Association d'Animation Rurale de Puy-Saint-Martin

2022

## Quand Puy-Saint-Martin s'ouvre à la culture

### L'École de Musique

Par Barbara BREHERET

L'École de musique André Borne a fêté ses 20 ans en septembre 2001.

Avec une équipe renouvelée et composée de six professeurs de musique, le nouveau directeur de l'école de musique, Patric Cisterne annonce les 9 disciplines enseignées au sein de l'École André Borne : piano, flûte traversière, éveil musical, guitare, synthétiseur, accordéon, saxophone, trompette et bien entendu le solfège.

Outre les auditions de fin d'année, l'école de musique participera à l'animation de différents événements comme le mardi gras, ou participation aux cérémonies de commémoration du 11 novembre et 8 mai.

C'est aussi cette année-là, qu'elle s'installera dans les locaux au premier étage du bâtiment de l'école primaire de Puy-Saint-Martin. Profitant de cette nouvelle proximité avec l'école, des cours d'éveil musical seront dispensés avec la collaboration des institutrices.

Optimisation : c'est le mot clef de cette année 2001 avec une attention particulière sur la maîtrise du budget de cette école, indispensable pour sa pérennité. Des cours collectifs et forfaits attractifs seront mis en place pour tous et un accès privilégié aux élèves de Puy-Saint-Martin.

Enfin, elle accueillera durant ces années, des enfants de communes environnantes : La Bégude de Mazenc, Charols, Cléon d'Andran, Roynac, Pont de Barret, Roche sur Grâne, Saint Gervais, Bonlieu sur Roubion, La Laupie, Marsanne, Saoû, Dieulefit, Aleyrac, Manas, Portes en Valdaine, Poët-Laval, Bourdeaux, Rochebaudin, La Répara-Auriples et Sauzet.



pret à travailler au côté des porteurs de projets dans les conditions que ceux-ci auront négocié.

### L'école de musique, ça déménage !

L'année 2016 a été marquée par un regain de vitalité (plus de 30 élèves, près du double par rapport à l'année précédente !), de dynamisme (organisation de la fête de la musique, ouverture d'un cours de saxophone et de flûte autant traversière qu'à bec) et un retour à l'équilibre financier. Bref, un nouvel élan !



PSM Mars 2017



## Le théâtre

Par Patric CISTERNE

La vie culturelle de Puy-Saint-Martin est caractérisée par une présence musicale intense : existence d'une école de musique et de la violoncelliste reconnue Adèle Clément. Mais l'art théâtral n'est pas en reste, en témoigne l'existence de nombreuses troupes animées par des villageois fort actifs. D'ailleurs ladite Adèle Clément n'organisait-elle pas des représentations de théâtre de marionnettes dans le grenier qui porte son nom ?

Gil Roland, un marionnettiste à fil fort actif dans de nombreux domaines organise de nombreuses manifestations : kermesses à thème, expositions, concours diapos, stages de « théâtre à fil », et animation d'une troupe amateur de théâtre... Il participe en outre à la création de l'AAR (Association d'Animation Rurale), et de la salle des fêtes en tant que conseiller municipal. Il a quitté Puy en 1995.

Autre « théâtral » haut en couleur : Yvon Cordeil qui ajoute la passion du patois, à celle du théâtre. Il mêle les deux lors des nombreux spectacles qu'il présente. Longtemps, c'est d'abord au sein de l'AAR (Association d'Animation Rurale) qu'il a œuvré dont il s'est émancipé par la suite, « ...pour voler de ses propres ailes », comme il le dit lui-même ; il crée le Théâtre Intercommunal Saint Martin (TISM) qui concerne les communes de Roynac et de Puy-Saint-Martin. C'est souvent avec Lo Cocorin de la Pinha qu'il propose ses spectacles pour beaucoup mis en scène par Maurice Chalamel. Il s'y côtoie textes en français et en patois, théâtre, chant et danse. Les deux associations fusionneront en 2015 et le TISM devient le



TILP. Son implication et celle de sa troupe va bien au-delà des deux villages puisqu'ils jouent non seulement lors des rencontres de théâtre amateur mais qu'ils les accueillent à Puy-Saint-Martin en 2007 et 2014 et ils se manifestent jusqu'à Crest, Poët Laval etc. Parmi les acteurs de sa troupe, il faut saluer particulièrement Yves Couston pour sa capacité remarquable à incarner un personnage, une passion du théâtre qu'il assouvit en jouant dans plusieurs troupes tant en français qu'en patois. En sus, le TISM en collaboration avec la médiathèque a noué un partenariat avec la Comédie de Valence et Puy-Saint-Martin accueille chaque année un de leurs spectacles itinérants.

En 2014, « Si je serais », une nouvelle troupe Puy-Saint-Martinoise installée au sein de l'AAR, a présenté son premier spectacle devant un très nombreux public. Depuis les spectacles relevant pour la plupart d'un répertoire contemporain, se succèdent régulièrement tant à Puy et sa région qu'en Ardèche. Elle a mis sur les « planches » de nombreux Puy-Saint-Martinois(e)s.

En 2024, soutenu par l'AAR dont elle fait partie et en collaboration avec la mairie, elle organise le festival de théâtre professionnel/amateur « Saveurs théâtrales » qui connaît un succès si encourageant qu'une nouvelle édition sera présentée du 20 au 23 mars 2025 !

Nous aurions pu parler aussi de troupes qui ont eu une existence éphémère à Puy-Saint-Martin, du travail en résidence organisé (avec présentation publique à l'appui) par la troupe Mirandolina, de l'accueil de spectacles venus de la région ou de plus loin...

Bref, le choix de la mairie de privilégier l'art théâtral à Puy-Saint-Martin trouve son fondement dans les liens anciens et forts noués entre le village et le théâtre, celui-ci contribuant à son rayonnement.

## Quand Puy-Saint-Martin s'anime

### AROMED 2000

Deux concours proposés à l'occasion d'AROMED 2000 :

#### LE CONCOURS DE SOUPE AU PISTOU

Comme le thème central des rencontres AROMED de juin prochain sera le basilic, il est proposé qu'un concours de soupe au pistou ait lieu le dimanche matin. Un jury impartial et objectif dégustera les échantillons de soupe au pistou que les participants auront apportés, les classera, et les meilleures soupes seront récompensées par un prix et un diplôme. Alors faites vous inscrire au 04 75 90 44 44 n° du secrétariat permanent d'AROMED.



## AROMED

Par Jean-Michel MURER

Le but de l'association est de servir d'interface pour les professionnels et organismes de la filière française des plantes aromatiques et médicinales. Elle est née sous l'impulsion d'un producteur Claude Diémox et de Pierre-Gérard Cailly, Maire de Puy-Saint-Martin. La filière recouvre une très grande diversité de produits : 1200 plantes. La Drôme, département pilote s'est depuis longtemps tourné vers la culture et la transformation des plantes aromatiques et médicinales. Porte d'entrée des principales régions de production de plantes que sont le Diois, les Baronnies et le Vercors, Puy-Saint-Martin est un village de transition, de passage, donc idéalement placé pour des rencontres. Une tradition certaine d'accueil, de festivité et d'animations en toutes saisons a permis de retenir sa candidature pour l'organisation des Journées Nationales des Plantes Aromatiques et Médicinales les 12,13 et 14 juin 1998. Ce furent des journées très animées avec plusieurs milliers de visiteurs sur la journée du dimanche, les journées du vendredi et du samedi étant réservées aux professionnels. Compte tenu du succès de ces journées avec une organisation sans failles, notre village accueillera encore ces Journées Nationales en juin 2000 et juin 2002.

Voir les PSM numéros 12,13,20,21 et 27.

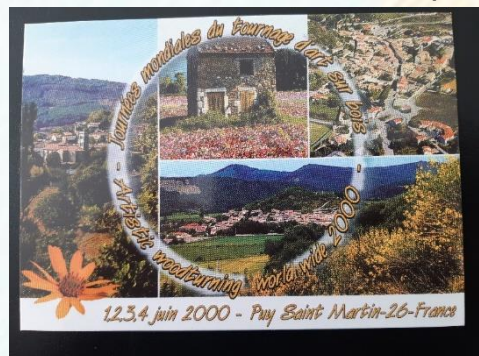


## Tournage d'art sur bois

Par Jean-Michel MURER

C'est Jean-François Escoulen, lui-même tourneur sur bois dans le village, qui propose à la commune de Puy-Saint-Martin d'accueillir à deux reprises **les Journées Mondiales du Tournage d'Art sur Bois** : du 1<sup>er</sup> au 4 juin 2000 et du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin 2003.

Par deux fois l'association AFTAB affiche complet avec une quarantaine de tourneurs qui exposent leurs œuvres et font des démonstrations et 350 congressistes venus, de 18 pays et 3 continents. Tous les lieux du village sont occupés : l'église, le temple, l'école, la salle des fêtes, le grenier d'Adèle, et des cours de maisons. Il y a des tentes de réception au Champ de Mars, devant la mairie, dans le parc, dans la cour de l'école. Plusieurs lieux de restauration sont prévus ainsi qu'une garderie pour enfants. Les tourneurs sont logés chez l'habitant et il faut souligner une forte mobilisation des Puy-Saint-Martinois pour ces deux événements.



Il y a plus d'une centaine de bénévoles de Puy mais aussi de l'extérieur. 19 traducteurs bénévoles se relaient sur les stands et dans les conférences. Des pièces uniques sont exposées dans l'Eglise, c'est à couper le souffle... ! Ce fut à chaque fois une magnifique réussite avec plusieurs milliers de visiteurs dans notre petit village.

Voir les PSM numéros 20, 21, 31 et 32.

JOURNÉES MONDIALES  
DU TOURNAGE D'ART

Le village des copeaux !

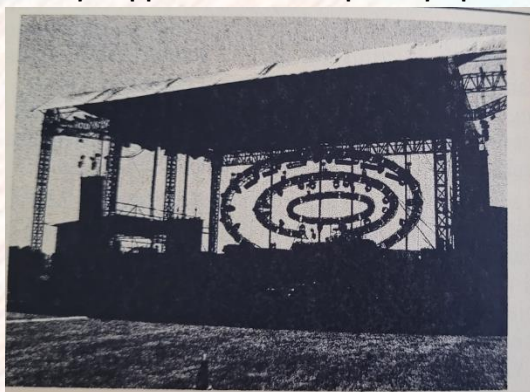
## STAR ACADEMY 2003

Par Jean-Michel MURER

La deuxième saison de la Star Academy, émission française de télé-réalité musicale diffusée d'août à décembre 2002 entame une tournée de quatre mois entre mars et juin 2003. Elle remporte un énorme succès dans de nombreuses villes de France mais aussi en Belgique et en Suisse. Bercy et le Zenith de Paris feront salle comble deux fois.

La « **Star Academy Tour 2003** » s'achève à Puy-Saint-Martin le 21 juin 2003. La gagnante cette année-là est Nolwenn Leroy avec à ses côtés Houcine, Georges-Alain et autres.

C'est grâce à Stéphane Courbit, enfant du pays que notre village accueille cette manifestation. Stéphane est le président de la société Endemol France à qui appartient le concept et qui produit l'émission.



L'organisation de la manifestation est confiée au Comité des Fêtes dont le président est Philippe Noyer. La préparation durera environ six mois avec une bonne dizaine de bénévoles. De nombreuses réunions sont programmées afin d'assurer le suivi général de la manifestation, la billetterie, les buvettes, le stationnement, les plans de circulation...etc. Pour le jour J, c'est environ 50 bénévoles

qui sont présents. Trois parkings sont prévus pour environ 2500 voitures, une scène immense est installée et 11 000 spectateurs vont assister à l'événement sur le stade de football route de Roynac. Malgré une chaleur torride et quelques évanouissements dans la longue file d'attente vers le stade, tout se passera bien et dans le calme. Les bénéfices réalisés ont permis au Comité des Fêtes de financer des manifestations les années suivantes avec des orchestres de bon niveau et de superbes feux d'artifice.

Voir les PSM numéros 31 et 32.

## STAR ACADEMY

Samedi 21 juin 2003 à 21h  
Stade de Puy St Martin

PUY-SAINT-MARTIN

11 000 fans  
pour le dernier  
rappel de la Star'Ac



Nolwenn, la gagnante de l'épisode numéro 2, a ouvert le show hier soir à Puy-Saint-Martin.

Photo Serge DI LORETO

Les nouvelles idoles des jeunes étaient hier à Puy-Saint-Martin. La commune accueillait en effet la dernière date de la tournée "Star'Ac 2003". Plus de 11 000 fans les attendaient depuis tôt dans la journée, voire la veille pour certains. Mais leur show drômois n'était pas tout à fait terminé puisque certains d'entre eux participeront à un match de football de gala, aujourd'hui, contre les anciens internationaux de l'équipe de France au stade Georges-Pompidou à Valence, à 15 heures.

• EN PAGE 2

# Le festival Adèle Clément

Par Claude COSTECHAREYRE



**Puy-Saint-Martin**  
JUILLET 2024 / NUMERO 98

**FESTIVAL DE VIOLONCELLE**  
**Vendredi 9 et samedi 10 août 2024**  
à PUY-SAINT-MARTIN (26 - Drôme)

*Astrig Siranossian*  
Violoncelle

- Concerts** - Vendredi (Astrig Siranossian et Emmanuel Rossfelder) et Samedi soir (Decacorda et Unicelli)
- Ballade musicale gratuite** le samedi après-midi sur le pittoresque itinéraire "Les Pas D'Adèle"
- Master-class** avec Astrig Siranossian

Malgré le départ de **Claude Goudal**, le fondateur du Festival Adèle Clément, une association s'est créée et est déterminée à continuer de célébrer l'œuvre et la vie d'Adèle Clément à travers la seconde édition « **du baroque aux étoiles** ».

« Notre association, expliquait Claude Goudal, le président, a une seule vocation : la valorisation culturelle et patrimoniale de la vie et de l'œuvre d'Adèle Clément, violoncelliste de renommée internationale, laquelle a noué de nombreuses attaches avec notre village.

**La troisième édition se déroulera les 9 et 10 août 2025**



# Le Club de Foot

Par Jean-Michel MURER

Le Puy-Saint-Martinois

N° 21 - Août 2000



Nous avons trace d'un club de football dans notre village dans l'entre-deux-guerres mais après une période de sommeil, c'est en 1954-1955 que des jeunes de Puy décident de réactiver ce club. A la fin des années 1960, le club s'associe avec celui de Marsanne. Vers 1970, Max Noyer, président et entraîneur du club et les cadres dirigeants créent la première équipe de jeunes. En 1989, les effectifs de Puy diminuant, certains acteurs proposent la création d'une association entre tous les clubs des environs mais seuls les clubs de Puy-Saint-Martin, de Charols et de Cléon d'Andran acceptent cette proposition : c'est la naissance du FC VALDAINE. L'objectif était de réunir les compétences et de disposer de suffisamment d'effectif tant au niveau des jeunes et des séniors. Claude Reymond occupe le poste de président avant de laisser la place à Philippe Noyer dont la famille a entre autres grandement contribué à la réussite du club. Le terrain de Puy sera mis aux normes avec un éclairage permettant de jouer le soir. Un vestiaire neuf aussi aux normes sera construit. Il y a de nombreuses équipes de jeunes et le club va compter jusqu'à plus de 200 licenciés. Le club jouera assez vite au plus haut niveau départemental et peut s'enorgueillir d'avoir accédé au niveau régional ces dernières années ce qui était difficilement imaginable à la création de club. De nombreux jeunes et adultes ont porté le maillot du club et rendez-vous dans 4 ans pour fêter les 40 ans du club... ! (Voir les PSM numéros 21, 32, 52, et 89)



Dans son numéro 95, notre journal municipal rendra hommage à **Max NOYER**. Il a commencé à jouer à Puy en 1957 et il restera attaché à ce club toute sa vie. Il sera président du club mais surtout un remarquable éducateur. Il sera bien entendu aussi de l'aventure du FC VALDAINE. Il était instituteur et que ce soit à l'école ou au football, ce sont des générations de jeunes et d'adultes qui l'ont côtoyé. Max a aussi fait deux mandats de 1983 à 1995 en tant qu'élue municipal dans notre commune. Son engagement aura été total, alors un grand MERCI pour tout !

## Le Club Cyclo (CCPSM)

Par Jean-Michel MURER

De 1978 à 1990, les cyclos étaient rattachés à l'Association d'Animation Rurale de Puy-Saint-Martin avant de créer le Club Cyclo Puy-Saint-Martinois affilié à la Fédération Française de Cyclotourisme. En 1980, la première "semaine cyclo" est organisée avec un record de 96 participants (limitée volontairement de nos jours à 50). Dans les années 90, l'école des jeunes est la 2<sup>ème</sup> de la Drôme pour le nombre de licenciés puis le rallye cyclo "les Balcons de la Valdaine" ouvert à tous est créé.

En août 2001, la semaine fédérale se tient à Crest (12 600 participants) avec un ravitaillement à Puy-Saint-Martin. Ce ne sont pas moins de 7 000 cyclos qui se sustenteront dans notre village avec un passage de plus de 20 000 cyclistes (aller et retour).

En juin 2014, accueil d'une cinquantaine de cyclistes chinois sur la journée après une participation de quelques licenciés Puy-Saint-Martinois dans leur pays.

Le 5 septembre 2016, c'est le départ d'une étape du Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche de Puy pour rejoindre Saulce.

En 2019, nous avons également accueilli les "Raideurs fous" : des jeunes d'un collège alsacien de Bischwiller, accompagnés par des éducateurs et des bénévoles, qui sillonnent chaque année l'Europe à vélo. Cette année-là, ils pédalaient entre Bischwiller et Ste-Marie de la Mer.

De nos jours le CCPSM, continue de pédaler et d'innover avec la création de nouvelles manifestations : Vél'Horizon en janvier (conférence par une famille drômoise "globe-trotter" à bicyclette), la fête du vélo en mai, la "Martinette Bike" en octobre (sortie pour nos nombreuses féminines) sans oublier les "classiques" : la fameuse semaine cyclo qui accueille toujours autant de cyclos et les "Balcons de la Valdaine" à la mi-septembre (sortie balisée ouverte à tous avec plusieurs circuits de niveaux différents).

## Le Tour de France

Par Claude COSTECHAREYRE

Le village est un habitué du passage du Tour de France, puisqu'il y passe une première fois le 26 juillet 1998 à l'occasion de la 14<sup>ème</sup> étape qui emmènera les coureurs de Valréas à Grenoble en passant par la Pigne.

**Jo Challande** et ses « compagnons d'échappée » ne pouvaient rêver meilleure conclusion pour la semaine cyclo qui chaque année réjouit tous les membres de l'association (les plus anciens comprendront l'allusion).

Plus récemment

Page 8

N° 11 - Janvier 1998

Le Puy-Saint-Martinois

### Ça bouge à Puy-Saint-Martin



**Le samedi 16 juillet 2016**, Le Tour de France cycliste traversera notre commune à l'occasion de la 14<sup>ème</sup> étape, qui emmènera les coureurs de Montélimar à Villars-Les-Dombes. Un pointage sera effectué au sommet de la côte de la Pigne, comptant pour le classement du meilleur grimpeur. Le passage de la caravane publicitaire est prévu dans le village à 10h34, et celui des coureurs entre 12h32 et 12h34.

## Quand Puy-Saint-Martin honore ses personnalités d'hier et ses talents d'aujourd'hui

### Hommage à Mr Rozières

**Maire de décembre 1980 à juin 1995, décédé le 26 avril 2019**

#### Décès de Hubert ROZIERES

Le 26 avril dernier, notre commune a rendu un dernier hommage à son ancien maire, Hubert ROZIERES décédé le 20 avril, en présence des membres de l'Ordre de la Légion d'Honneur, et de nombreux représentants des anciens combattants.

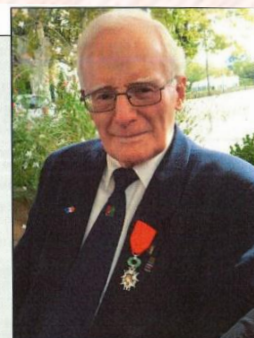
Résistant, combattant, Hubert ROZIERES s'est aussi fortement impliqué dans la vie de notre commune.

Elu conseiller municipal en 1971, il devient 1<sup>er</sup> adjoint en 1977, puis maire en 1980 suite au décès accidentel d'André BORNE. Il effectuera ensuite 2 mandats de maire de 1983 à 1989, et de 1989 à 1995, soit près d'un quart de siècle au service de notre commune.

Il est à l'origine de nombreuses réalisations, parmi lesquelles :

- La construction des logements sociaux en 1985
- Le premier Plan d'Occupation des Sols en 1989
- La Mise en place des préfabriqués du Parc en 1988
- La construction de la station d'épuration en 1994
- La mise en place du RPI avec Roynac en 1994

Les Puy-Saint-Martinois lui doivent beaucoup et lui témoignent leur reconnaissance.



## Hommage à Mr Rostaing

Maire de Puy-Saint-Martin en 1953, Juste parmi les Justes

Décédé le 9 Janvier 1971

### ANDRE ROSTAING

M. André ROSTAING est né à Puy Saint Martin le 26 décembre 1925. Très tôt il s'est impliqué dans la collectivité puisqu' en 1953 il est élu Maire de notre commune. Il est alors un des plus jeunes Maires de France. Il sera par la suite 1er adjoint de Roger Sauvan de 1959 à 1965 et conseiller municipal de 1965 à 1977.

Parallèlement, il a assouvi sa passion pour la musique toute sa vie. Dédé (comme on disait) et son Saxo Alto, c'était quelque chose ! Toujours là pour les bonnes causes : Les Balladins du terroir, la fanfare de Puy, les cérémonies au Monument aux Morts, l'école de musique de Puy qu'il a contribué à créer et dont il a été longtemps professeur.

Lors de ses mandats, et dans sa vie, il a toujours été droit, honnête, fidèle à ses engagements et à ses idées. Il a privilégié les actions sociales et a été à l'initiative de l'assainissement, de l'adduction d'eau potable, des extensions et des renforcements du réseau électrique..... toujours dans le but d'améliorer la vie de ses compatriotes.

Il y a quelques années, il a reçu la médaille des Justes, donnée par l'état d'Israël pour ses parents qui ont caché des juifs pendant la guerre. Oui, M. Rostaing, cette médaille vous l'auriez aussi méritée car vous étiez un vrai juste, un honnête homme, un exemple.

La commune de Puy Saint Martin vous doit beaucoup, vous remercie et peut être fière de vous.

P. BLONDET



Septembre 1964: André ROSTAING à droite, en compagnie de Roger SAUVAN à gauche et de Albert BRUN (employé communal) au centre.



1943-1944 à droite André-Noël Rostaing qui tient la jument

## Ginette Lamande

Par Jean-Michel MURER

Pendant de longues années, Ginette et Max Lamande se sont grandement investis dans la vie de notre village. Max a été plus de 30 années élu au conseil municipal, sans parler de la chasse, du remembrement et autres.

Ginette aura été entre autres la Présidente de l'Association d'Animation Rurale pendant 21 ans et a œuvré à améliorer la qualité de vie des habitants du village, sans compter son temps et en y mettant toute son énergie. Elle savait dynamiser les bénévoles, organiser et coordonner leurs actions pour que les fêtes et les manifestations soient particulièrement réussies (Foire Froide, Foire aux Fleurs, Loto, etc.)

Elle participera à l'atelier informatique de l'AAR et sa volonté de réussir lui a permis d'éditer son livre « **Les recettes de Mamie Ginette** » qui est toujours en vente à la Médiathèque.

Ginette nous a quitté le 26 avril 2021 à l'âge de 73 ans. Merci pour tout.



## Nos talents

Par Claude COSTECHAREYRE

C'est bien l'une des caractéristiques de notre village que d'avoir autant de talents réunis, qu'il s'agisse de parler métiers, sports, culture ou savoir-faire de toutes sortes ; en voici quelques-uns glanés au fil des 99 numéros du Puy-Saint-Martinois et sans compter tous ceux que nous ne connaissons pas encore et que nous découvrirons au fil des prochains numéros.

**Simon CHASTEL**  
les 100 kms de  
Millau  
(PSM N°95)



**Maxime LOMBARD**  
Champion de France  
doublette  
Catégorie U18  
(PSM N°91 et 92)



**Lucie VAUTHIER**  
Artiste équestre  
(PSM N°87)



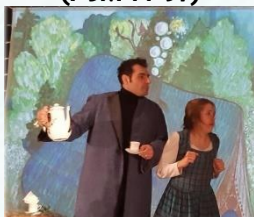
**Katrine HAU**  
Photographe  
(PSM N°98)



**Marion Berruezo**  
Une cheffe au TOP  
(PSM N°92)



**Sébastien et Olivia**  
Artistes comédiens  
(PSM N°97)



**Nathalie GROENEWEG**  
Artisan d'Art  
(PSM N°93)



**Natalie CROÏSET**  
Sculptrice  
Comédienne  
(PSM N°91)



**Chrystelle LAMANDE**  
Embobineuse  
(PSM N°96)



**Calixta**, un autre  
regard sur l'équitation  
et le handicap  
(PSM N°99)



**Louise MUNKA,**  
Chanteuse,  
comédienne et  
musicienne  
(PSM N°98)



**Philippe TILLARD**  
Artiste peintre  
(PSM N°90)



**Fabien MERLE**  
Constructeur  
fabricant  
(PSM N°97)



La Troupe « Si je  
serais »



Dans les pages qui suivent, vous retrouverez l'actualité principale de Puy-Saint-Martin en ce début d'année 2025.

# KALEIDOSCOPE

KALEIDOSCOPE



Spectacle Ecole de Musique



Repas de Noël des aînés,  
animé par Louise Munka



Concert violoncelle à l'Eglise



Spectacle de Noël de l'Ecole



Le Père et la Mère Noël à l'Ecole



Vœux de la Municipalité



Réunion des Associations

# LES ELUS VOUS INFORMENT

LES ELUS VOUS INFORMENT

## Projet éolien : rejet de la préfecture.

Par Anthony CELERIEN

**La demande d'autorisation d'implantation de 3 éoliennes portée par la société OursEole déposée le 4 mai dernier a été rejetée par arrêté préfectoral courant novembre.**

Après plusieurs années d'études d'impact, OursEole s'est vue notifier un arrêté de rejet pour les motifs suivants :

- La Direction de la Sécurité Aéronautique d'Etat a émis un avis défavorable en raison de la proximité du radar des armées de Serre Haute qui se situe à 19km du site d'implantation du projet.
- Le projet est considéré inscrit dans un secteur de forte naturalité et à très fort enjeu écologique, notamment rapaces, chiroptères (chauve-souris), voie migratoire pour les passereaux et les rapaces diurnes. Ce considérant, la Préfecture estime que le dossier d'étude d'impact n'est pas assez approfondi et que les mesures de réductions et d'évitement proposées sont quantitativement et qualitativement insuffisantes.

OursEole s'étonne du bien-fondé de plusieurs points et du manque de justifications techniques. Concernant le radar des armées, le dossier déposé contient une étude d'Airbus Defence & Space qui conclut que le projet est cohérent avec la bonne couverture de l'installation. Pour ce qui est de l'insuffisance des études d'impact environnementales, OursEole regrette que la Préfecture ne lui ait pas donné la possibilité d'apporter des réponses à ces avis en cours d'instruction. Aussi, a-t-elle donc décidé d'engager une procédure de recours devant la cour administrative d'appel de Lyon. Procédure dont l'issue devrait être connue d'ici 18 mois.

Nous n'avons pas pris position quant au recours d'OursEole, réaffirmant notre volonté de respecter la décision de la préfecture, même si, de notre point de vue, ce projet présente des avantages certains au bénéfice de la commune et des Puy-Saint-Martinois.

## Réunion publique du 13 décembre

Le 13 décembre 2024, l'équipe municipale a convié les Puy-Saint-Martinois à la traditionnelle réunion publique qui a vocation à vous écouter et faire le point sur les principales réalisations de l'année.

« Vos 15 élus et 12 agents communaux ont besoin de vos retours et de votre veille pour répondre au mieux à vos attentes, et appréhender au mieux les problèmes que nous ne voyons pas forcément ». C'est par ces mots que Monsieur le Maire a introduit la réunion en l'organisant de telle manière que chaque sujet traité soit immédiatement suivi des questions du public.

A chaque sujet abordé, qu'il s'agisse des relations avec Montélimar Agglo et des grands objectifs qui ont avancé en 2024, de l'administration générale de la commune, avec en particulier le recrutement d'une secrétaire de mairie, la reprise de la cantine, ou le nouveau rattachement de la commune à la Gendarmerie des Tournettes et Marsanne, des travaux qui ont été réalisés sur la commune, sur le Parc Adèle Clément en particulier, des travaux à venir de la Traverse du village, du travail essentiel du CCAS, qu'il s'agisse encore du dynamisme de la vie associative, festive et culturelle, de la gestion des deniers publics, les citoyens présents ont pu poser leurs questions et ouvrir le dialogue avec les élus. Ils ont pu obtenir des précisions sur le fonctionnement de la Gendarmerie, le fonctionnement à venir du Four communal et associatif, l'avenir des préfabriqués, sur comment faire appel au transport à la demande (voir l'article dans le PSM 100), les modalités de fonctionnement de la réservation et le règlement de repas à la cantine. Ils ont pu évoquer les suites données à la concertation sur la ZAENR et la question des ombrières sur le parking du Sud, obtenir des précisions sur l'avis défavorable de la préfecture sur le projet d'implantation des éoliennes, ainsi que la position adoptée par la commune depuis le lancement du projet.

Vous pourrez retrouver toutes ces informations sur le site de la commune. L'incontournable « Muncipot » a permis de poursuivre la discussion, toujours directe et courtoise, même sur des sujets non évoqués lors de la réunion. Le « bien Vivre à Puy-Saint-Martin » nous concerne tous. Merci donc à ceux qui étaient présents, tout en invitant le plus grand nombre à participer à ces temps de rencontre citoyenne.





# INFORMATIONS GENERALES

Informations générales

## Le compostage individuel

**Qu'en est-il de la mise à disposition des composteurs individuels ?**



La loi n'impose pas la présence d'un composteur dans chaque domicile à partir du 1er janvier 2025. La pratique individuelle du compostage des biodéchets se fait sur la base du volontariat. Depuis plusieurs années, Montélimar-Agglomération, en partenariat avec le SYPP, proposait des composteurs individuels à tarif préférentiel. Temporairement stoppée, cette opération est reprise en 2025 sur l'Agglomération.

Le composteur individuel en bois, fabriqué par XB21 à l'abbaye d'Aiguebelle est vendu (avec le bioseau) par l'agglomération au tarif préférentiel de 30 €. Une initiation aux bonnes pratiques d'utilisation et au montage de ce composteur est dispensée lors de sa remise.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de Montélimar Agglo : [www.montelimar-agglo.fr](http://www.montelimar-agglo.fr) , à la rubrique « Déchets, puis la rubrique

COMPOSTER,  
C'EST IMITER LA NATURE  
DANS DES CONDITIONS  
ORGANISÉES ET CONTRÔLÉES !



Le compost

## Au revoir Bernadette ! et bonjour Ana !



Après une longue carrière de coiffeuse principalement à Puy-Saint-Martin, Bernadette est devenue Miss Retraite pour son plus grand bonheur ! Elle a fêté cet événement en « grandes pompes » à la salle des fêtes de Puy le 31 octobre dernier. Elle était entourée de ses clientes et clients venu(e)s nombreu(x) et qu'elle a « bichonné(e)s » pendant de nombreuses années, laissant ainsi la place à Ana notre nouvelle coiffeuse fraîchement arrivée de La Laupie. Le

salon est refait à son goût. C'est donc dans une ambiance chaleureuse qu'elle a fêté son arrivée le 3 novembre dernier.

Belle retraite Bernadette et bienvenue Ana !



## ETAT CIVIL

### 1 naissance



Romy JOUBERT née le 05 octobre 2024

### 3 décès



Pierre Gérard CAILLY décédé le 04 novembre 2024

Denise MARY décédée le 21 novembre 2024

Rosalía FERRER TORRES décédée le 02 janvier 2025

NB / Seuls figurent les noms des personnes ne s'étant pas opposées à une publication dans la presse

# PLEINS FEUX SUR LA VIE ASSOCIATIVE



PLEINS FEUX SUR LA VIE ASSOCIATIVE

## AAR : une page se tourne

En 2023, l'AAR a fêté ses 40 ans d'existence. Moteur de la vie puy-saint-martinoise, l'AAR a proposé une multitude d'activités, conduit nombre de festivités et servi de tremplin à plusieurs associations.

Une page se tourne : l'essentiel du conseil d'administration a donné sa démission lors de l'assemblée générale du 18 octobre dernier, notamment la présidente Marie-Claire Debouverie.

L'histoire se poursuit avec un nouveau conseil d'administration restreint :

- président : Erwan Le Texier
- secrétaire : Yveline Pellet
- trésorier : Daniel Lambert

Nous remercions l'équipe sortante pour tout le travail accompli durant ces quatre décennies, ainsi que pour la transmission de toutes les informations nécessaires à la poursuite de l'association.

Actuellement, l'AAR se concentre autour des activités liées au théâtre, d'une part avec la troupe "Si je serais..." menée par Patric Cisterne, d'autre part avec le festival « Saveurs théâtrales » dont la seconde édition aura lieu **du 20 au 23 mars 2025**.

Bien sûr, d'autres activités peuvent être créées ou renaître au sein de l'AAR, si des personnes souhaitent les porter sans créer une association spécifique.

## Libertalia invente LiberT à l'Art



Le 1 et 2 avril 2023, Libertalia a organisé un événement artistique dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA). « Nous avons à cœur de présenter des artistes et de faire découvrir notre beau village en faisant se rencontrer les personnes sensibles à l'art. »

14 maisons et jardins se sont ouverts pour accueillir 24 artistes, peintres, sculpteurs, illustrateurs, photographes et plasticiens. Cette 1ère édition fut une belle réussite, plus de 650 visiteurs originaires d'ici ou ailleurs ont sillonné le village avec émerveillement. Tous les retours étaient très positifs autant sur les œuvres exposées que sur l'accueil des Puy-Saint-Martinois mais aussi ravis de prendre le temps pour découvrir notre village.

Depuis ce franc succès, nous avons décidé de réorganiser ce week-end artistique tous les 2 ans, la prochaine édition sera **le 5 et 6 avril 2025**.



## Formations à l'informatique à la Médiathèque



La Médiathèque reprend désormais l'activité de formations à l'informatique, jusque-là assurée de main de maître par Marie-Claire DEBOUVERIE et l'AAR.

Nous vous proposons donc de mettre en place des formations personnalisées sous forme d'ateliers thématiques et de sessions de support individualisé. Cette activité sera assurée par Bruno Cahart, dans les locaux de la Médiathèque.

Pour établir le programme à mettre en place, les personnes intéressées sont appelées à se faire connaître et à exprimer leurs besoins auprès de la Médiathèque ou par email à [informatique.puy@gmail.com](mailto:informatique.puy@gmail.com).

Une réunion d'information aura lieu le **lundi 17 février à 18 heures** à la Médiathèque.



# INFOS PRATIQUES

## INFOS PRATIQUES

### Mairie de Puy-Saint-Martin

1 place de la Mairie  
Lundi, mardi et jeudi : 9h00-12h30  
Fermeture le mercredi  
Vendredi : 9h00-12h30, et 14h00-16h00  
Tél. 04 75 90 16 70 / [accueil@puysaintmartin.fr](mailto:accueil@puysaintmartin.fr)  
07 87 15 16 13 (pour urgences  
hors heures d'ouverture de la mairie)  
Site internet de la commune :  
<https://puysaintmartin.fr/fr/>.

### Agence postale communale

Maison des Lettres  
Mardi : 9h00-12h00  
Mercredi : 9h00-12h00 et 15h00-17h00  
Jeudi 9h00-12h00  
Vendredi : 9h00-12h00 et 16h00-18h00  
Samedi : 9h00-12h00  
Tél. 04 75 01 00 72  
Levée du courrier :  
Lundi au vendredi : 12h00  
Samedi : 11h30

### Médiathèque Municipale

Maison des Lettres  
Mardi, mercredi et jeudi : 9h00-12h00 et 15h00-17h00\*  
Vendredi : 9h00-12h00 et 16h00-18h00  
Samedi : 9h00-12h00  
Tél. 04 75 90 28 08 / [bibliopuy@gmail.com](mailto:bibliopuy@gmail.com)  
Fermé les mardis et jeudis après-midi pendant les vacances scolaires

### Ecole

4, Grande Rue  
Tél. 04 75 90 15 35

### CCAS permanence

Sur rendez-vous à la mairie  
04 75 90 16 70 / [irene.maurin@puysaintmartin.fr](mailto:irene.maurin@puysaintmartin.fr)

### Périscolaire

Accueil périscolaire pour les enfants scolarisés sur Puy-Saint-Martin.  
12h10-13h40 et 16h10-18h20  
Tél. 06 82 94 11 93  
[andrea.borel@montelimar-agglo.fr](mailto:andrea.borel@montelimar-agglo.fr)

### Cantine RPI Puy-Saint-Martin/Roynac

[cantinescolaire.rpi@gmail.com](mailto:cantinescolaire.rpi@gmail.com)  
Tél. 04.75.90.28.84

### Assistant(e) social(e)

33 avenue d'Espoulette, Montélimar  
Tél. 04 26 79 10 40

### Conciliateur de Justice

Mardi après-midi à Puy-Saint-Martin sur RV  
(intervention gratuite)  
Tél. 06 64 95 70 28  
[didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr](mailto:didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr)

### Cabinet d'infirmiers

7 rue du 19 mars 1962  
Tél. 04 75 98 92 18

### Ostéopathe

Marianne Duligner  
Chemin des Mourrats  
Tél. 04 75 04 89 76

### Kinésithérapeute

Grégoire Cottin  
100 Chemin de St Jean  
Tél. 04 75 01 73 38

### Thérapie manuelle, psychothérapie corporelle

Thierry Tournet  
Tél. 06 13 38 79 05

### Pharmacie Centrale de la Valdaine

Route de Montélimar 26450 Cléon d'Andran  
Tél. 04 75 90 12 02  
<https://www.pharmaciecentralevaldaine.fr/>

### Brigade de Gendarmerie

Route d'Aleyrac  
26160 La Bégude-de-Mazenc  
Tél. 04 75 46 22 06  
[cob.dieulefit@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.dieulefit@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

### Centre d'Incendie et de Secours de la Valdaine

1940 av de Fourège (route de Cléon)  
26160 Saint-Gervais-sur-Roubion  
Tél. 04 75 91 89 82



# AGENDA

<p>Dimanche 09 février 14h30</p> <p><b>Loto Eté Saint Martin</b></p> <p>Eté de La Saint Martin À la Salle des fêtes</p>	<p>Jeudi 20 février 18h30</p> <p><b>Conseil municipal</b></p> <p>Commune À la Salle des fêtes</p>	<p>Vendredi 21 février 18h</p> <p><b>Représentation de danse</b></p> <p>Ecole maternelle de puy À la Salle des fêtes</p>	<p>Mardi 25 février 16h00</p> <p><b>Cinéma enfants</b></p> <p>PSM initiatives À la Salle des fêtes</p>
<p>Mardi 25 février 20h30</p> <p><b>Cinéma adulte</b></p> <p>PSM initiatives À la Salle des fêtes</p>	<p>Mardi 11 mars 20h30</p> <p><b>Cinéma</b></p> <p>PSM initiatives À la Salle des fêtes</p>	<p>Mercredi 12 mars 20h00</p> <p><b>Comédie de Valence</b></p> <p>Médiathèque À la Salle des fêtes</p>	<p>Vendredi 14 mars 20h00</p> <p><b>Concert Saint Patrick</b></p> <p>musique irlandaise Un air de musique À la Salle des fêtes</p>
<p>Mercredi 19 mars 9h30</p> <p><b>Bébé lecteurs</b></p> <p>Puy Media Médiathèque</p>	<p>Du jeudi 20 mars au dimanche 23 mars Journée</p> <p><b>Festival de théâtre</b></p> <p>AAR À la Salle des fêtes</p>	<p>Jeudi 20 mars 18h30</p> <p><b>Conseil municipal</b></p> <p>Commune À la Salle des fêtes</p>	<p>Samedi 22 mars 9h30</p> <p><b>Bébé Lecteurs</b></p> <p>Puy Media A la Médiathèque</p>
<p>Jeudi 27 mars 14h00</p> <p><b>Anniversaire Eté Saint Martin</b></p> <p>Eté de la Saint Martin</p>	<p>Dimanche 30 mars</p> <p><b>Passage de la Corima</b></p>	<p>Samedi 05 avril et dimanche 06 avril Journée</p> <p><b>Liberta t'l'art</b></p> <p>Libertalia À la Salle des fêtes</p>	<p>Mardi 15 avril 20h30</p> <p><b>Cinéma</b></p> <p>Puy média À la Salle des fêtes</p>
<p>Samedi 12 avril 20h30</p> <p><b>Yvan Marc</b></p> <p>Concert Puy Media A la Médiathèque</p>	<p>Jeudi 17 avril 18h30</p> <p><b>Conseil municipal</b></p> <p>Commune À la Salle des fêtes</p>	<p>Dimanche 20 avril Journée</p> <p><b>Foire aux fleurs</b></p> <p>PSM initiatives Village</p>	<p>Vendredi 25 avril Heure à définir</p> <p><b>Concert chansons de Claude NOUGARO</b></p> <p>Commune À la Salle des fêtes</p>